

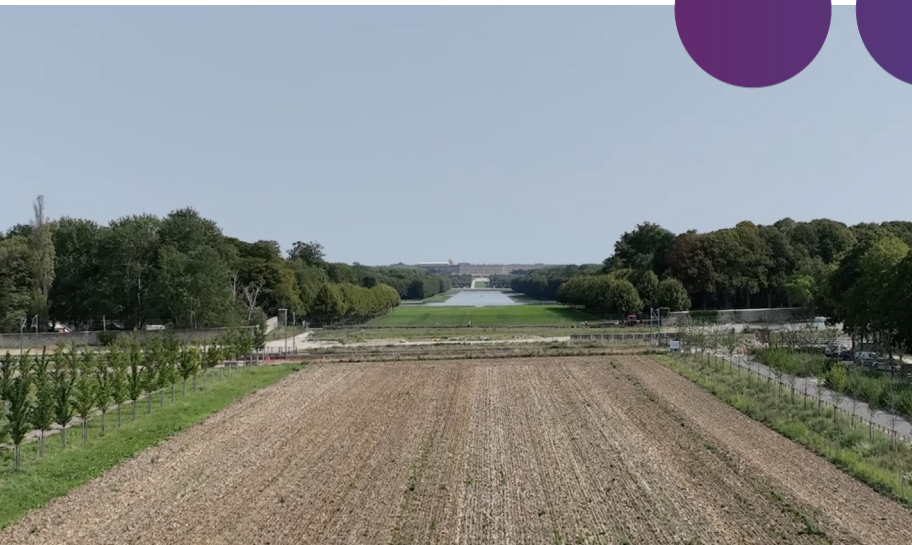


VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

VersaillesGrandParc.fr



SOMMAIRE

Fonctionnement & Territoire	4
Culture	6
Communication	10
Déchets	14
Écologie urbaine	17
Cycle de l'eau	18
Déplacements	20
Aménagement du territoire	22
Habitat	24
Ville intelligente	25
Ville durable	28
Développement économique	30
Ressources financières	34
Ressources humaines	35



LE MOT DU PRÉSIDENT

Après deux années placées sous le signe du COVID et du confinement, le rapport d'activité 2022 de Versailles Grand Parc respire et prend un bon bol d'air. Et cela fait du bien !

Les agents, qui ont été exemplaires pendant la pandémie, ont pu retrouver leurs activités en « présentiel », mais aussi l'émulation et le plaisir du travail en équipe. Car, tous nous œuvrons collectivement pour construire l'avenir de Versailles Grand Parc. Le rapport d'activité témoigne de ce travail effectué pendant une année. Il permet de prendre un peu de recul et offre une vision de l'action au service des habitants, à travers chacune des compétences que Versailles Grand Parc exerce.

Impossible de citer tous les projets lancés, poursuivis, voire achevés au long de cette année. Et ce tout en maintenant notre soutien aux communes dont nous accompagnons les investissements à travers une redistribution financière équitable. Un soutien qui ne souffre d'aucune diminution. L'illustration en est par le transfert de la compétence de la gestion des eaux pluviales. En effet, le bureau des maires a décidé de ne pas réduire les attributions de compensation du montant du coût de la collecte des eaux pluviales qui était auparavant à la charge des communes. Ce qui ne représente pas moins de 1,3 Million d'euros par an depuis 2020.

Quant aux taux de fiscalité, malgré les aléas économiques qui ont secoué l'hexagone et le monde, les taux de fiscalité appliqués en 2022 sont inférieurs à la moyenne régionale et restent stables depuis 2010.

Une performance et une bonne gestion dont on peut se féliciter et qu'il faudra poursuivre dans les prochaines années.

**François de Mazières,
Président**

FONCTIONNEMENT & TERRITOIRE

Depuis 2008, François de Mazières, maire de Versailles, préside la communauté d'agglomération.

Le Président de Versailles Grand Parc est élu par le Conseil communautaire et est également le Président du bureau des maires.

Ce dernier prépare les décisions majeures de l'intercommunalité : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent. Il est composé des maires des communes.

Le conseil communautaire rassemble 76 délégués communautaires. Il vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, délégation d'un service public, etc.). Chaque commune est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants, avec au minimum un délégué par commune.

Plusieurs commissions, au sein desquelles chaque commune est représentée, ont été constituées pour élaborer les projets :

- Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel
- Développement économique et Ville intelligente
- Transports et Mobilités
- Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et Jeux Olympiques et Paralympiques
- Culture
- Eau, Déchets et Enjeux environnementaux

Les communes ont délégué les compétences suivantes à la communauté d'agglomération :

- Développement économique (dont promotion du tourisme)
- Aménagement de l'espace communautaire (cadre de vie et déplacements)
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Eau potable
- Assainissement et gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont la gestion des déchets)
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion)
- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire



CHIFFRES CLÉS EN 2022

- 17 bureaux
- 5 conseils communautaires
- 87 délibérations
- 111 décisions du bureau
- 48 décisions du Président

LE TERRITOIRE

Versailles Grand Parc regroupe 18 communes, 270 000 habitants et s'étend sur une superficie de 12 400 hectares au 1^{er} janvier 2022.



CULTURE & TOURISME

En 2022, après les années marquées par la pandémie, Versailles Grand Parc a connu une véritable renaissance culturelle. Les habitants, enthousiastes de se retrouver pour une année riche en événements, ont été témoins de l'engagement de l'Agglo en faveur de l'enseignement artistique et de la culture. Une synergie collaborative a donné vie à une offre culturelle foisonnante et diversifiée qui a fait vibrer le public tout au long de cette année.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023



Ateliers dessin et dédicaces à la bibliothèque de Fontenay-le-Fleury pour le festival BD Buc

• Le festival B.D. Buc

Le festival B.D. Buc, rendez-vous incontournable des passionnés de bande dessinée, est revenu pour sa 29^e édition les 15 et 16 octobre 2022 ! Les bédéphiles ont eu la chance de rencontrer une cinquantaine d'auteurs français et internationaux, venus des quatre coins de l'Europe et même du Maroc, de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie. Ces auteurs de talent étaient présents pour des séances de dédicaces et des échanges avec leur public au Château de Buc.

Sur l'affiche de cette édition, le dessinateur espagnol José Luis Munuera a immortalisé Spirou et Spip poursuivis par un T-Rex bédévore qui semait la pagaille dans les célèbres Arcades de Buc. Un visuel dynamique et plein d'humour qui promettait de séduire les visiteurs.

En amont du festival, la ville de Buc et Versailles Grand Parc ont offert des moments privilégiés avec les auteurs et dessinateurs dans différentes villes. Ainsi, les habitants du Chesnay-Rocquencourt, de Fontenay-le-Fleury, de Jouy-en-Josas et de La Celle Saint-Cloud ont eu la chance de rencontrer Drac, Jean-Michel Arroyo, K.mille et Nora Moretti lors de séances de dédicaces. De plus, un atelier animé par Drac a été proposé aux adolescents de Vélizy-Villacoublay.

En partenariat avec le festival B.D. Buc, Versailles Grand Parc a également proposé un agenda scolaire sur le

thème de l'environnement, réalisé en collaboration avec un auteur de bande dessinée. Cette initiative a permis aux élèves de découvrir le métier de dessinateur et d'approfondir leur connaissance de l'environnement. En 2022, près de 10 000 élèves du territoire ont reçu un agenda inspiré de l'album "Animal Jack", fruit du travail de cinq classes de primaire avec la participation de la talentueuse dessinatrice Miss Prickly.

• Sur la route des steppes nomades

Après 16 années de voyage, le festival *La Route des Contes* a pris un nouveau chemin et est devenu « Sur La Route... ». Cette nouvelle édition a proposé une exposition, des spectacles et du cinéma, mettant en lumière les richesses culturelles des peuples nomades d'Asie centrale et de Mongolie.

L'exposition de photographies a été une véritable invitation au voyage et à la découverte de ces cultures nomades fascinantes.

La ville de La Celle Saint-Cloud et Versailles Grand Parc ont collaboré pour présenter un format itinérant à cette exposition, qui a été diffusée dans plusieurs villes de l'intercommunalité : à l'Hôtel de Ville de La Celle Saint-Cloud d'octobre à décembre, à la bibliothèque de Fontenay-le-Fleury en décembre, puis à la médiathèque de Bois d'Arcy en janvier.

• Le festival Électrochic #6

Du 10 au 19 mars 2022, les communes de Bailly, Bois d'Arcy, Chaville, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Saint-Cyr-l'École, Vélizy-Villacoublay et Versailles ont vibré au rythme de la musique électro lors du festival ElectroChic. Deux week-ends exceptionnels de concerts, de DJ sets, de rencontres musicales et de découvertes de jeunes talents ont animé le territoire.

Cette sixième édition du festival électro de l'ouest parisien a été marquée par la présence d'Arnaud Rebotini, lauréat du César de la meilleure musique originale pour le film « 120 Battements par minute ». Derrière ses machines analogiques, il a envoûté le public sur la scène de L'Onde Théâtre Centre d'art de Vélizy-Villacoublay et a partagé son expérience lors d'une rencontre musicale à Versailles.

Le festival a également été l'occasion de découvrir une multitude d'artistes émergents et de pionniers de la scène électro. ACID ARAB, Manu le Malin, Oxia, Mokado, LB aka Labat, Mila Dietrich, Thierry Balasse & Julien Reboux, Chien méchant, Cash Pony Club, I am Sparrow, Hyperactive Leslie, Medium Douce, Soundmotion, DJ Funest et TBA ont assuré des performances spectaculaires sur les différentes scènes.

Incontournable du festival, le tremplin, a permis de découvrir de nouveaux talents prometteurs à l'Onde. Les candidats présélectionnés ont eu l'opportunité de se produire à la première partie de la soirée de clôture. Ponaroid, le gagnant élu grâce aux votes du public et du jury de professionnels des musiques actuelles, s'est vu propulsé dans le line up de l'édition 2023 du festival.



• Le festival les yeux pleins d'étoiles

Le cinéma était à l'honneur à Saint-Cyr-l'École lors du festival "Les Yeux Pleins d'Etoiles", un événement qui met en avant le septième art et les projets culturels liés aux œuvres cinématographiques, avec une programmation familiale ouverte à tous les publics.

Cette édition anniversaire du festival a célébré ses 10 ans avec un programme riche en découvertes. Parmi les temps forts, une diffusion du film-documentaire « C'est assez bien d'être fou ». Ce film réalisé par Antoine Page et dessiné par Zoo Project a entraîné les spectateurs dans un voyage épique aux confins de la Sibérie, à bord d'un vieux camion des années 1970, aux côtés de Bilal, street artiste, et Antoine, réalisateur. Au fil des pannes et des rencontres avec les habitants, l'épopée des montagnes des Carpates à Vladivostok prend forme, mêlant dessins et vidéo, road-movie et conte documentaire.

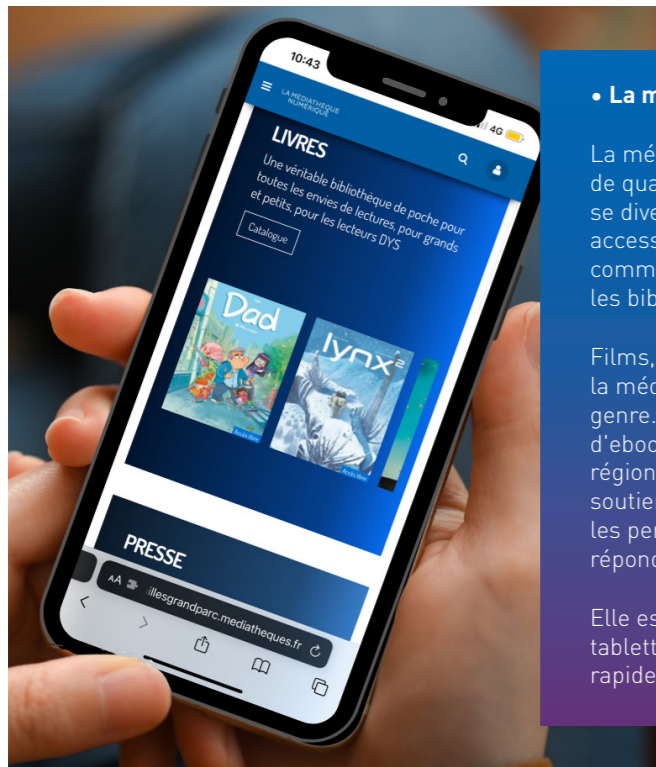
Pour faire découvrir cette création artistique originale, plusieurs projections ont été organisées. Antoine Page, le réalisateur, était présent pour partager son expérience et dévoiler les coulisses du tournage. En sus des projections, des ateliers graphiques en partenariat avec l'artiste plasticien RAST ont été proposés. Les créations des participants ont été exposées pendant le festival, à L'Ampli de Fontenay-le-Fleury, au cinéma les Yeux d'Elsa de Saint-Cyr-l'École et au Cinéma du Théâtre à La Celle Saint-Cloud.

• Le mois Molière

Au mois de juin 2022, s'est tenue la 27^e édition du Mois Molière, un événement culturel incontournable depuis sa création ! Le public a pu profiter d'une sélection de plus de 250 représentations théâtrales, gratuites ou à tarif préférentiel. Une véritable célébration de l'art dramatique qui a mis en avant une création exceptionnelle à l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance de Molière. Dans le cadre de sa politique de diffusion artistique sur le territoire, Versailles Grand Parc a soutenu la création de la pièce « L'Impromptu de Versailles ». Mise en scène par Anthony Magnier de la compagnie VIVA et interprétée par des comédiens membres des compagnies en résidence à Versailles, elle a été diffusée aux Grandes Écuries de Versailles, au Théâtre de Buc et au Théâtre de la Grange à Bois d'Arcy.

« La Foire de Madrid » création 2022 du Collectif Voix des Plumes, a aussi été mise à l'honneur cette saison. Ronan Rivière et le Collectif Voix des Plumes ont adapté pour la première fois en France l'œuvre de Félix Lope de Vega, fondateur de la tragi-comédie à l'espagnole, qui a certainement inspiré Molière. La pièce a été représentée aux Grandes Écuries de Versailles, au Théâtre Gérard Philipe à Saint-Cyr-l'École et au Théâtre de La Celle Saint-Cloud.

LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE



• La médiathèque numérique

La médiathèque numérique propose une offre variée et de qualité, à portée de clic, pour découvrir, apprendre et se divertir tout au long de l'année. Cette plateforme est accessible gratuitement à tous les habitants membres de la communauté d'agglomération et gérée en collaboration avec les bibliothèques du territoire.

Films, documentaires, livres, presse, formations et musique, la médiathèque numérique comble les amateurs de tout genre. Avec plus de 10 000 titres de films, des milliers d'ebooks et de livres audio en accès illimité, des quotidiens régionaux et nationaux, des magazines, des formations pour le soutien scolaire, l'apprentissage des langues, les codes pour les permis auto, moto et bateau et les loisirs, cette plateforme répond aux besoins et intérêts de chacun.

Elle est accessible 24h/24 et 7j/7 depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur. L'inscription en ligne est simple et rapide.

• Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc

Au 1^{er} mai 2022, l'Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc a vu le jour, marquant un tournant majeur dans la promotion et la coordination du tourisme sur le territoire. Cette nouvelle structure associative s'est donnée pour mission de mettre en avant le tourisme vert, culturel, sportif, d'affaires et événementiel et d'autres formes de tourisme afin d'attirer toujours plus de visiteurs et de contribuer au rayonnement du territoire. L'office principal et deux bureaux d'information touristique sont ainsi implantés à Versailles, Bougival et Jouy-en-Josas. Pour accompagner la mise en place de cette nouvelle structure, des ateliers thématiques ont été organisés avec les maires des différentes communes pour définir ses axes stratégiques d'intervention et de développement.

Il a pris en charge plusieurs missions essentielles, notamment l'accueil et l'information des touristes, la promotion touristique de l'ensemble du territoire, la coordination des acteurs locaux du tourisme et les relations avec les partenaires. Par souci de proximité avec les habitants, l'animation locale et culturelle reste du ressort des communes.

Le fonctionnement de cette nouvelle structure est financé via des ressources propres et une subvention annuelle de la communauté d'agglomération.



©Jean-Philippe Mesguen



Exposition autour d'une partition



Nuit de la création

• La saison culturelle et artistique 2022-2023

L'année 2022-2023 a été marquée par une saison culturelle et artistique très dynamique, avec des explorations musicales, des contes captivants, des créations contemporaines et des répertoires variés. Cette saison, conçue collectivement et avec passion, a rassemblé artistes, amateurs et professionnels autour d'une programmation riche en émotions. En tout, ce sont plus de 250 concerts, spectacles, master-classes et propositions issues de grands festivals du territoire et du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc qui ont été programmés dans une quarantaine de lieux de diffusion. Ils témoignent de l'engagement authentique des élèves, des étudiants, des professeurs et des agents, ainsi que de la complicité des artistes invités et des partenaires, institutions professionnelles, établissements scolaires et acteurs sociaux.

Cette saison artistique a développé ses missions d'actions culturelles en ouvrant les concerts au plus grand nombre et en établissant des partenariats privilégiés avec des associations œuvrant en direction des publics éloignés du champ de la culture. Le Conservatoire a également poursuivi le développement de ses outils numériques, améliorant ainsi sa pédagogie et son organisation.

Après des années marquées par la pandémie de COVID-19, le retour sur scène a été très attendu et a ravi le public qui souhaitait se retrouver autour de ces rendez-vous culturels. Le soutien financier aux écoles de musique associatives a été maintenu, garantissant ainsi la pérennité de ces structures essentielles pour l'apprentissage artistique sur le territoire de l'Agglo.

Parmi les projets marquants de cette saison, l'exposition « Autour d'une partition » a offert un voyage dans le temps à travers la musique de chambre française dans les salons de la Belle Époque. Accompagnée de 5 concerts, cette exposition a mis en valeur le répertoire de musique française au salon, des pièces de salon, des sonates, des quatuors et des œuvres de femmes compositrices.

Un hommage a été rendu au célèbre compositeur John Williams lors du concert « Tribute to John Williams », dirigé par le chef d'orchestre Xavier-Romarc Saumon, nouveau directeur du Conservatoire. Ce concert a rassemblé plus d'une soixantaine de musiciens, élèves du CRR et des écoles de musique associatives de la communauté d'agglomération, dans des conditions semblables à celles d'un orchestre professionnel.

Le Conservatoire a également présenté l'événement « Épopée musicale en Méditerranée », qui a permis aux « Musicollégiens » et à leurs camarades du collège Jean Racine de Viroflay de proposer un périple autour du bassin méditerranéen. Ce spectacle a été l'occasion de partager des moments de découverte, de partage et d'émerveillement à travers des répertoires d'ici et d'ailleurs, mêlant traditions orales et nouvelles technologies.

La « Nuit de la création » initiée par la ville de Versailles, lors de sa 11^e édition, a initié un parcours urbain à la découverte de l'art contemporain, offrant un nouvel espace d'expression au Conservatoire. Enfin, la fin de l'année 2022 a été marquée par le concert « Musique des Balkans » proposé par le Groupe Kosmopolitevitch. Les musiciens du Conservatoire, de toutes spécialités et de tous niveaux, ont été guidés par le saxophoniste Fausto Sierakowski et les membres du groupe pour explorer la musique traditionnelle des Balkans et de la péninsule hellénique, dans un concert festif où élèves et musiciens invités ont partagé la scène.

Cette saison culturelle et artistique a été caractérisée par sa diversité et la qualité de ses propositions, mettant en lumière l'engagement en faveur de l'enseignement artistique et de la culture sur le territoire de Versailles Grand Parc. L'exploration du patrimoine et la création contemporaine ont trouvé une place de choix dans le cœur des spectateurs et des artistes, offrant à chacun l'occasion de vivre des moments inoubliables.

COMMUNICATION

En 2022, Versailles Grand Parc a mis l'accent sur sa communication digitale en affirmant sa présence sur les réseaux sociaux. Le site web, soutenu par une newsletter distribuée tous les quinze jours, a joué un rôle central en soutenant les activités. Les différents plans de communication élaborés cette année ont été guidés par les mêmes objectifs : répondre aux exigences des directions opérationnelles, promouvoir le territoire, son environnement et sa qualité de vie, tout en mettant en avant ses atouts majeurs. La direction de la communication a orchestré cette démarche en secondant chaque service pour mettre en lumière leurs actions.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Les grandes orientations de la direction de la communication

Le réseau des directeurs de communication a maintenu ses rencontres régulières, favorisant ainsi des échanges pratiques fructueux. Cette année a également été marquée par la migration sur Open Agenda des rendez-vous et des agendas vers le site internet de l'Agglo, un outil partagé avec les communes qui permet d'éviter les doubles saisies et facilite la diffusion d'informations à grande échelle. De plus, la direction a fourni des publi-rédactionnels ainsi que des articles clés en main pour une diffusion dans les supports de communication des villes.

• Exemple du festival Electrochic #6

L'Agglo a déployé une stratégie de communication à 360 degrés.

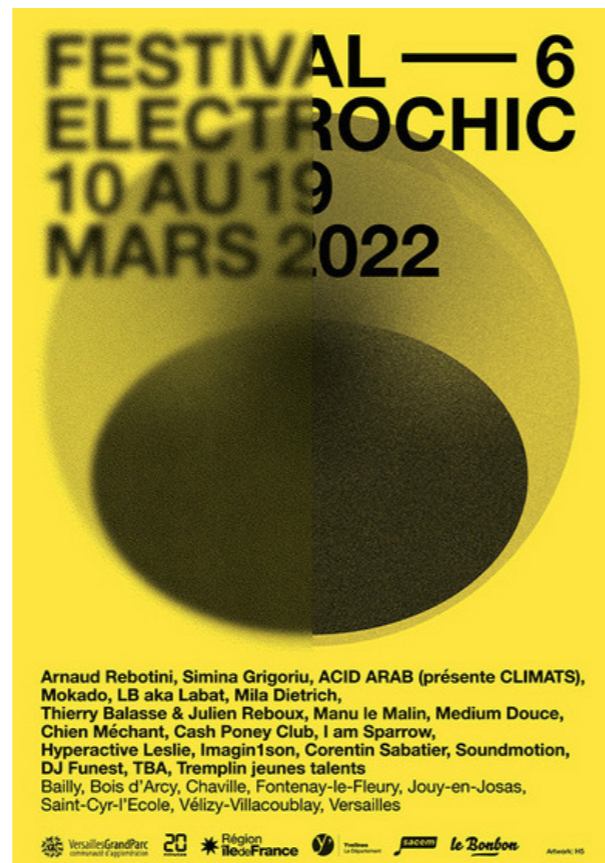
La collaboration avec les partenaires institutionnels et locaux comme notamment la Région Île-de-France, le Conseil départemental des Yvelines, l'Université Versailles Saint-Quentin, le Crous et Kéolis s'est poursuivie. Celle-ci permet de renforcer la présence du festival sur leurs différents supports et de toucher plus de publics.

Afin de cibler la catégorie 15-25 ans, une campagne d'affichage et de distribution de flyers a été déployée dans les lycées et universités locaux mais aussi dans un rayon proche du territoire, totalisant 4 000 affiches et 13 000 flyers. Les réseaux sociaux ont également été activement sollicités, avec des contenus vidéos sur Facebook et Instagram.

La visibilité médiatique a été assurée via l'envoi de communiqués de presse à la presse quotidienne régionale et spécialisée. De plus, des partenariats médias avec le quotidien 20 Minutes et le magazine Le Bonbon ont assuré la visibilité de l'événement.

En préparation de l'édition 2023, les équipes de communication et du conservatoire se sont musicalement exposées à la course "Paris Versailles", avec un stand aux couleurs du festival diffusant de la musique électro et créant une ambiance animée et festive avant l'arrivée des sportifs.

La création graphique a été confiée à l'agence historique H5, qui avait été sélectionnée pour créer l'identité visuelle lors du lancement du festival en 2017.



• Exposition "Autour d'une partition"

L'enjeu majeur de l'exposition « autour d'une partition » présentée dans les salons du Conservatoire de l'Agglo a été la conception d'une identité visuelle distinctive, inspirée d'une œuvre emblématique d'Albert Aublet datant de 1888 à Paris. Cette toile, initialement publiée dans la revue Musica en novembre 1906, a inspiré la scénographie et l'esthétique de l'exposition.

Dans le but de faciliter la circulation et de garantir une expérience fluide, une signalétique spécifique a été mise en place. L'Agglo a également élaboré un programme de concerts pour compléter les supports de communication entourant l'événement.

L'impact visuel de l'exposition a été intensifié par le biais d'affiches dédiées. Pour une plus grande immersion, un audioguide a été créé, offrant aux visiteurs une expérience auditive enrichissante. La voix de Malik Faraoun, professeur d'art dramatique, a guidé les visiteurs à travers l'exposition, ajoutant ainsi une dimension narrative captivante. Ceux-ci étaient accessibles via des QR codes positionnés sur chaque panneau du parcours. Le défi de cet événement résidait dans la création d'une communication culturelle multidimensionnelle, engageant tous les sens et offrant une approche holistique de l'art et de la musique.



• Refonte du plan vélo

La nouvelle édition de la carte s'est traduite par un changement de format et l'élaboration d'une chronomap plus précise. Afin d'améliorer la lisibilité et la prise en main de ce support, tous les tracés des pistes cyclables, voies vertes et itinéraires dédiés aux cyclistes ont été rassemblés au recto pour l'ensemble du territoire. La taille du plan a été augmentée.

Au verso, une Chronomap a été intégrée, offrant des informations sur les temps de parcours estimés par trajet. Les infos pratiques comme les adresses des bornes de réparation vélo ont été ajoutées.

• Fête du vélo

La communication autour de cet événement, co-organisé avec les villes, a été déployée autour d'une identité visuelle globale et d'une déclinaison locale afin de promouvoir les animations à chaque point de départ.

Des "kits de communication" contenant les éléments personnalisés aux animations propres à chaque ville ont été élaborés (signalétique de balisage de parcours, affiches et flyers).

Les bâches fournies par l'Agglo et habillant les barrières Vauban sont réutilisées chaque année pour matérialiser les points de départ des communes.

La transcription des parcours sur des applications dédiées était accessible grâce aux tracés GPX, permettant ainsi une importation aisée des itinéraires dans des applications telles que Alltrails, Outdooractive et Visorando.

Des goodies tels que des serres-pantalons ou des cache-cous arboraient fièrement l'emblème des Jeux Olympiques et Paralympiques, en clin d'œil à l'événement sportif majeur de 2024.



• **Évolution des consignes de tri**

L'extension des consignes de tri a été étendue à toutes les communes au 1^{er} janvier 2022. Afin d'informer les usagers sur la simplification du geste de tri, une campagne de grande ampleur a été initiée dès la fin de l'année 2021 auprès des particuliers et professionnels : "La famille du tri s'agrandit"

L'objectif est d'accompagner les usagers à modifier leur comportement et à adopter le bon geste. Plusieurs supports de communication ont été distribués et relayés par les villes :

- Courrier d'information accompagné d'un mémo tri et d'autocollants nouvelles consignes à apposer sur les bacs ordures ménagères et emballages/papier
- Actualité sur le site de Versailles Grand Parc
- Articles dans les magazines municipaux
- Affiches papier et numériques.
- Campagne sur les camions bennes.
- Guide du tri 2022 à disposition en mairies.
- Panneaux consignes de tri pour les locaux poubelles.

• **Le dispositif pour la tarification éco-responsable**

La communication concernant ce déploiement a été organisée en deux axes ayant pour but de sensibiliser les résidents des villes pilotes aux gestes essentiels et de les informer sur les modalités de facturation de la

©caribara communication



Téléchargez l'appli T.R.I VGP

• **Du nouveau dans l'Appli T.R.I. VGP**

Initiée en 2021, l'appli T.R.I. VGP s'est enrichie avec trois nouvelles fonctionnalités. Améliorer l'expérience utilisateurs et offrir plus de services, tel est l'objectif recherché.

Il est dorénavant possible de générer un calendrier de collecte personnalisé imprimable permettant de visualiser les dates et jours de passage des camions de collecte des déchets à son domicile pour les 6 prochains mois.

La deuxième amélioration est le développement des notifications. pour communiquer en temps réel. Désormais, les utilisateurs ne manquent plus aucune information ou changement sur les collectes. Les fermetures de déchèteries, les reports de collectes et les mesures spéciales mises en place par l'Agglo sont désormais accessibles via ces alertes.

La troisième innovation a été de permettre aux utilisateurs de pouvoir choisir les alertes et rappels qu'ils souhaitent recevoir. Cette personnalisation des préférences de notifications offre une expérience sur mesure.

taxe. L'envoi de courriers personnalisés contenant les informations détaillées sur leur production de déchets permet aux habitants de mieux comprendre la mise en oeuvre de ce projet.

• **Des bornes de collecte dans les bureaux**

L'Agglo s'est engagée dans une démarche d'éco-exemplarité, conduisant à l'installation de bornes de collecte à chaque étage des bureaux, afin d'inciter chacun à trier ses déchets de manière efficace et responsable. Cette mesure, qui entrera en vigueur en 2023, vise à éliminer les corbeilles individuelles présentes à chaque poste de travail. Il ne s'agit pas uniquement d'une pratique écologique, mais aussi d'une obligation légale pour les entreprises en France en matière de tri sélectif.

• **L'Appli T.R.I. VGP**

Afin d'inciter les usagers à utiliser cet outil pratique, une campagne d'affichage sur plusieurs lignes de bus a circulé durant tout l'été avec 3 messages clés :

- La promotion des déchèteries
- L'incitation au tri des emballages
- Le respect des jours de ramassage des encombrants

Cette campagne de longue durée (8 semaines) a permis de toucher les habitants du territoire.



• **Vidéo du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)**

Pour marquer la rentrée 2022, une vidéo mettant en lumière l'ensemble de l'offre du Conservatoire à Rayonnement Régional a été produite. L'objectif de cette vidéo est de promouvoir la culture et l'éducation artistique sur le territoire et de mettre en avant les différents sites, la richesse et la diversité des disciplines enseignées, ainsi que ses valeurs fondamentales.

Tout d'abord, elle valorise le CRR en mettant en avant sa dimension multi-sites et son projet pédagogique unique. La vidéo se penche également sur les trois disciplines enseignées (danse, théâtre, musique), soulignant l'importance des pratiques collectives et de la diversité musicale [musiques anciennes, orchestre, chorale, musiques actuelles, jazz] qui le caractérisent. L'autre objectif est de recruter de nouveaux élèves en démystifiant et en brisant les préjugés sur l'élitisme supposé de la formation.

Le clip est accompagné d'une sélection musicale variée, incorporant l'identité sonore de l'Agglo. Celle-ci a été diffusée sur les réseaux sociaux ainsi que sur la page d'accueil du site internet du Conservatoire ainsi que sur Youtube.

• **Une signalétique pour la ZA de Jouy**

Des panneaux de signalisation routière ont été apposés sur la RD446 à proximité de la zone artisanale de Jouy-en-Josas. Ceux-ci permettent de mieux identifier les entreprises qui y sont installées.

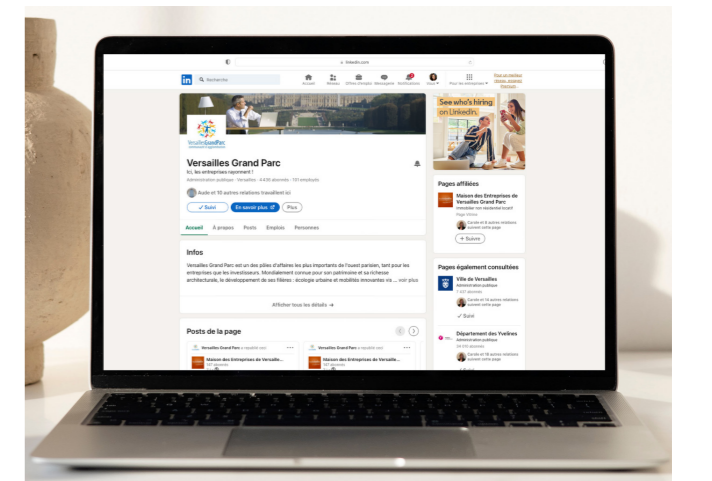
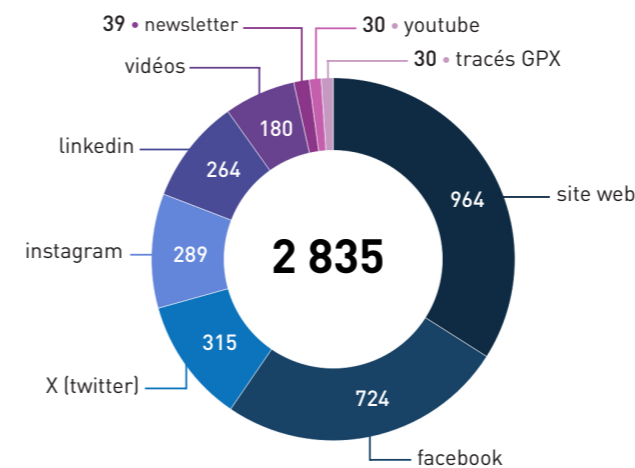
• **Promotion et attractivité du territoire**

En 2022, le film de valorisation du territoire a été largement diffusé sur tous les médias de l'Agglo. Accessible dès la page d'ouverture du site Internet, sur les réseaux sociaux et sur la chaîne Youtube, celui-ci est également projeté sur écran lors de salons professionnels. Traduite en anglais, cette vidéo présente sous un angle innovant, notre patrimoine, le cadre de vie et les projets structurants déployés. Une musique spécialement conçue pour cette réalisation accompagne les images.

A destination des institutionnels, des investisseurs, des entreprises et de leurs salariés, l'objectif est de montrer nos atouts et de donner envie de venir s'y installer.



SUPPORTS NUMÉRIQUES DÉPLOYÉS EN 2022



DÉCHETS

En 2022, l'Agglo poursuit ses efforts pour préserver l'environnement, le cadre de vie et la santé, tout en encourageant une participation active de tous les citoyens en vue d'un impact positif sur le territoire. Versailles Grand Parc continue de relever le défi de la gestion et du traitement des déchets. Grâce à la mise en place de la Tarification Écoresponsable aux initiatives de sensibilisation, de compostage et de valorisation des biodéchets, d'importants progrès ont été réalisés pour se diriger vers un avenir plus durable.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Le dispositif de collecte

Au cours de l'année 2022, Versailles Grand Parc a décidé de quitter le SYCTOM pour rejoindre le SIDOMPE. Ce changement a notamment permis de mieux répondre aux besoins spécifiques de son territoire en matière de collecte des déchets.

Sur les différentes communes, des avenants ont été signés pour la partie collecte, entrant en vigueur au premier janvier 2023. Ces avenants ont permis de réaliser des ajustements, tels que le transfert de la collecte du Rocquencourt de la société COVED à Nicollin. Cette modification était nécessaire en raison de la fusion des anciennes communes et visait à assurer une meilleure cohérence des tournées de camions benne.

Des ajustements des jours de collecte ont également été effectués sur cinq communes, à savoir Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Toussus-le-Noble et Les Loges-en-Josas.

La collecte des ordures ménagères a été réduite à un passage par semaine à Toussus-le-Noble et aux Loges-en-Josas. Ces modifications ont permis d'optimiser et de rééquilibrer les horaires de ramassage.

En ce qui concerne le mode de collecte lui-même, la plupart des habitants sont équipés de bacs roulants ou de conteneurs d'apports volontaires. Quelques exceptions existent, notamment dans l'hypercentre de Versailles et la copropriété Parly 2 au Chesnay, où des collectes en sac vrac sont encore pratiquées. Cependant, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France interdit ce mode de présentation des déchets. Afin de garantir la sécurité et la santé des éboueurs, Versailles Grand Parc travaille en collaboration avec les collecteurs pour supprimer progressivement ce mode de collecte.

Par ailleurs, dans le cas de Parly 2, où des problèmes ont été rencontrés avec les vide-ordures, une transition progressive vers des bacs a été engagée pour se conformer aux évolutions réglementaires.

Tonnages 2022 et comparatif 2021/22

	2021	2022	COMPARATIF 21/22	
ORDURES MÉNAGÈRES	56 589 T	53 388 T	-3 201 T	-5,6 %
EMBALLAGES ET PAPIERS	13 504 T	13 577 T	73 T	0,5 %
VERRE	7 099 T	6 905 T	-194 T	-2,7 %
DÉCHETS VÉGÉTAUX	8 700 T	7 006 T	-1 694 T	-19,5 %
ENCOMBRANTS	7 026 T	6 059 T	-967 T	-13,8 %
DÉCHÈTERIES	21 361 T	28 450 T	7 089 T	33,2 %
CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX	5 255 T	4 073 T	-1 182 T	-22,5 %
AUTRES	952 T	761 T	-191 T	-20,1 %
OMA *	77 191 T	73 870 T	-3 321 T	-4,3 %
TOTAL	119 541 T	119 989 T	+448 T	+0,4 %
OMA * EN KG PAR HABITANT	289,07 T	275,08 T	-13,99 T	-4,8 %

Je jette moins,
je pense à demain!



• La Tarification éco-responsable

La Tarification Écoresponsable est une expérimentation mise en place par Versailles Grand Parc dans le but de réduire la production des ordures ménagères conformément à l'objectif fixé par l'État de diminuer de 30% d'ici 2025. Cette approche vise d'une part à créer une tarification plus équitable, où chaque individu paie en fonction de sa consommation réelle du service. La part variable de la tarification représente 25% du taux global et est calculée en fonction du volume d'ordures ménagères produites et du nombre de collectes effectuées.

En adoptant la tarification éco-responsable, Versailles Grand Parc souhaite encourager l'évolution des comportements et des habitudes de chacun. L'objectif est d'inciter à davantage de tri, de compostage, de réemploi et d'éco-consommation. L'ambition est d'accroître le taux de tri de 30% et de réduire d'environ 20% la production d'ordures ménagères afin de préserver l'environnement. Tous les habitants des 8 communes pilotes sont concernés, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, de commerçants, d'administrations ou d'établissements publics.

En 2022, la TECO est entrée dans une phase de comptage. Durant les 5 premiers mois, une phase "à blanc" a été effectuée afin de permettre aux usagers d'évaluer leur production de déchets. Au printemps, une simulation de facture leur a été envoyée afin de leur donner un aperçu de ce qu'ils auraient payé sur une année complète. Cette démarche a également permis de détecter et de corriger d'éventuelles erreurs.

Au 1er juin 2022, le comptage est passé en mode "réel", ce qui signifie que la production de déchets est désormais réellement prise en compte dans la tarification. Les usagers commenceront à payer en 2023, en fonction de leur consommation. Il convient de noter que les comptages sur la ville de Saint-Cyr-l'École et le planning de déploiement ont été décalés de plusieurs mois.



• Les déchèteries

Appréciées des usagers, les déchèteries offrent un service complémentaire à la collecte à domicile. Ces infrastructures acceptent divers déchets spécifiques et/ou volumineux tels que les déchets dangereux, les déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats... Elles permettent une meilleure valorisation des déchets par le tri effectué sur site et offre depuis 2020 une filière réemploi afin d'offrir une seconde vie aux objets.

La déchèterie de Bois d'Arcy a enregistré une fréquentation de 40 190 passages au cours de l'année. Bien que ce chiffre indique une légère baisse par rapport aux années précédentes, il s'explique par le fait que de nombreux habitants ont effectué un tri sélectif plus important ces dernières années.

En revanche, la déchèterie de Buc a connu une augmentation significative de sa fréquentation avec 16 221 passages enregistrés. Cette hausse peut être attribuée à son ouverture récente, qui a attiré de nombreux résidents de Versailles Grand Parc qui préfèrent désormais s'y rendre en raison de son fonctionnement différent. Cette redistribution des flux vers une déchèterie plus récente contribue à un meilleur équilibre entre les sites de collecte.

Quant à la déchèterie du Chesnay-Rocquencourt, elle a accueilli 10 425 usagers au cours de l'année. Bien que ce chiffre indique une légère baisse d'environ 1 000 passages par rapport aux années précédentes, elle continue de jouer un rôle important dans la collecte et le traitement appropriés des déchets sur ce territoire.



• La collecte des sapins

Après les fêtes de fin d'année, se pose la question du devenir des sapins de Noël. En collaboration avec les villes, l'Agglo a mis en place des parcs à sapins, une initiative qui remporte un franc succès et contribue à récupérer plus de végétaux pour être ensuite compostés.

Ce dispositif se substitue à la traditionnelle collecte à domicile de janvier, ce qui présente de nombreux avantages, notamment la réduction des trajets des camions de collecte et par conséquent contribue à limiter l'empreinte carbone de l'opération.

À ce jour, 15 communes ont adopté le dispositif 100% parc à sapin, avec des résultats très positifs. Il reste encore trois communes à intégrer dans ce processus : Viroflay, La Celle-Saint-Cloud et Rennemoulin. L'objectif pour les années à venir est donc de les inclure dans cette démarche afin de généraliser la collecte en point de regroupement sur l'ensemble du territoire.



RÉDUCTION DES DÉCHETS

• Le compostage et le lombricompostage

Les actions en faveur du compostage et du lombricompostage se sont poursuivies. Depuis 2010, date de mise en oeuvre du dispositif, les usagers sont accompagnés dans la démarche. Le processus débute par une formation en ligne, puis par la récupération du matériel nécessaire à l'Agglo.

Une augmentation significative du nombre de demandes de compostage en pied d'immeuble a été constatée, ce qui a conduit à la réalisation d'études préalables plus approfondies. Le compostage collectif est mis en place avec l'utilisation de 3 ou 4 bacs, comprenant un bac d'apport de compost, un ou deux bacs de maturation et un bac de matière sèche, en fonction du nombre de résidents impliqués.

Les chiffres de l'année 2022 témoignent de l'engagement croissant des habitants du territoire dans le compostage et le lombricompostage. Au total, 487 composteurs individuels, 15 composteurs collectifs et 138 lombricomposteurs ont été déployés. De plus, 9 établissements scolaires ont également adopté le compostage.

Le parc global s'élève à 7 000 composteurs individuels, 131 composteurs collectifs, 342 lombricomposteurs et 24 établissements scolaires qui ont été recensés.

• Distribution de poule

La distribution de poules, un dispositif visant à réduire la quantité de déchets organiques, a connu un grand succès les années précédentes. Cependant, en raison de la grippe aviaire qui a touché la région, cette distribution a été suspendue en 2022 par mesure de précaution.

Néanmoins, Versailles Grand Parc reste engagée dans la promotion de cette initiative et prévoit de reprendre la distribution de poules en 2023, dès que les conditions le permettront.



• Sensibilisation des jeunes scolaires

Versailles Grand Parc a continué d'œuvrer en faveur de la sensibilisation des jeunes scolaires à la gestion des déchets. Dans cette optique, un agenda thématique 2023-2024 a été créé, avec pour thème principal le sport et le handicap. L'auteur, Jacques Lemonnier, est intervenu dans 6 classes afin de travailler avec les élèves sur les dessins et scénarios à créer à partir des personnages de sa B.D. "La bande à Ed". Cet outil aborde les grands thèmes récurrents de la gestion des déchets en les associant au monde du sport. Ce choix de thème s'est inscrit dans le contexte des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Près de 10 000 agendas ont été édités et distribués dans 72 écoles du territoire.

Pour renforcer cette sensibilisation, plus de 100 ateliers et spectacles ont été organisés spécifiquement pour le public scolaire. Ces activités interactives et éducatives ont permis aux élèves de mieux comprendre les enjeux de la gestion des déchets et d'acquérir de bonnes pratiques environnementales.

• La valorisation des biodéchets

En 2022, l'Agglo a continué à mettre en place des initiatives visant à promouvoir le compostage, la collecte et le traitement par méthanisation des biodéchets, conformément aux actions entreprises en 2021. Ainsi, une étude spécifique sur les biodéchets a été lancée. Cette étude vise à évaluer les gisements estimés et captables dans le territoire de Versailles Grand Parc, ainsi que les possibilités de récupération de ces déchets organiques. L'objectif est d'optimiser la collecte et le tri des biodéchets conformément à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation de ce tri à la source est prévue d'ici le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France.

Trois scénarios seront proposés à partir des résultats de cette étude, mettant en avant différentes approches de valorisation des biodéchets. Ces scénarios seront étudiés en profondeur en 2023 afin de déterminer la meilleure stratégie à adopter pour trier et traiter efficacement les biodéchets. L'objectif est de mettre en place une démarche cohérente sur le plan écologique.

ÉCOLOGIE URBAINE

Versailles Grand Parc continue d'agir pour l'Écologie Urbaine avec des initiatives concrètes visant à renforcer la résilience alimentaire du territoire. À travers le Projet Alimentaire Territorial, l'Agglo œuvre pour faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous. En 2022 l'organisation d'ateliers, catalyseurs d'échanges entre acteurs locaux et l'appui actif aux projets d'agriculture urbaine a été maintenue. Ces actions marquent le soutien de l'Agglo envers la préservation de l'environnement et la construction d'un avenir durable.

FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

• Le Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Plaine aux Plateaux initié en 2017 par des associations, collectivités locales et acteurs du monde agricole est mené en lien avec l'association Terre et Cité, coordinatrice de la démarche. Il a pour objectif de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité, pour tous, sur 77 communes des communautés d'agglomération de Paris-Saclay, Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Plaine de Versailles. Le PAT qui a été labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2021 est lauréat du Plan de Relance.

En collaboration avec trois agglomérations et trois associations patrimoniales, le Projet Alimentaire Territorial s'étend sur une période de trois ans, durant laquelle un binôme est désigné chaque année pour organiser une conférence. Ces événements permettent d'expliquer aux institutions et aux habitants les projets en cours et de sensibiliser à l'importance d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé.

La première conférence annuelle, organisée par Versailles Grand Parc et l'association patrimoniale de la Plaine de Versailles, s'est tenue en mars 2022 à Fontenay-le-Fleury. En plus des conférences, des ateliers thématiques ont été mis en place. Ceux-ci ont réuni un total de 110 participants, offrant ainsi une plateforme d'échanges et de partage d'expériences entre les différents acteurs impliqués dans

l'agriculture durable. Pour clôturer cette journée, les participants ont reparti avec des sacs à vracs contenant des produits issus de l'agriculture locale.



• Organisation d'ateliers d'échanges

Versailles Grand Parc a poursuivi l'organisation des ateliers d'échanges avec les élus et les techniciens des communes de l'Agglomération.

En 2022, l'atelier était consacré à l'approvisionnement local et bio des cantines scolaires. Pendant une durée de deux à trois heures, six intervenants ont présenté leurs projets et leurs initiatives en matière d'approvisionnement durable. En 2023, l'atelier d'échange portera sur les jardins collectifs.

Organisés par Versailles Grand Parc ils visent à encourager la collaboration et le partage de connaissances entre les acteurs locaux. Versailles Grand Parc souhaite ainsi favoriser l'apprentissage mutuel et renforcer la coopération sur le territoire.

• Soutien aux projets d'agriculture urbaine

L'Agglo continue de renforcer son engagement en tant que facilitateur de projets d'agriculture urbaine et périurbaine. Elle intervient dans la phase pré-opérationnelle de ces projets en mettant en place des études approfondies portant sur la ressource en eau, l'intégration paysagère, l'état des sols et la remise en état des terrains.

En 2020, Versailles Grand Parc a accompagné trois projets d'agriculture urbaine, dont deux ont désormais pris leur envol.

• Soutien à l'association des jardins familiaux

En 2022 Versailles Grand Parc, a apporté son aide à l'association des jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes. Souhaitant améliorer la gestion de la ressource en eau sur ses jardins familiaux, l'association a entrepris un projet de rénovation de son réseau d'alimentation en eau, qui était vétuste, et de récupération des eaux pluviales sur le site des jardins familiaux Paul-Philippe, situé dans le quartier Bernard de Jussieu à Versailles.

En 2020, une pré-étude avait été réalisée pour dimensionner ce projet. Des cuves de récupération ont été enterrées sur le site, et les toitures de deux bâtiments environnants ont été aménagées pour faciliter la récupération de l'eau de pluie. Ces aménagements visent à optimiser l'utilisation de la ressource en eau et à encourager des pratiques respectueuses de l'environnement au sein des jardins familiaux.

CYCLE DE L'EAU

En 2022, une réflexion approfondie a été menée dans le but déterminer le mode de gestion à long terme de l'assainissement sur le territoire de Versailles Grand Parc. Parallèlement, les 3 schémas directeurs initiés par les communes avant le transfert de compétence ont poursuivi leur progression, avec des investissements prévus pour les années à venir et celui à l'échelle communautaire a été lancé. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, l'engagement envers la prévention des inondations s'est également renforcé, avec la signature d'une convention constitutive du groupement de commandes visant à réaliser des études hydrauliques et hydromorphologiques sur le bassin de la Seine mantoise et ses affluents.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Soutien aux coopérations décentralisées

A partir de 2022, l'Agglo apporte un soutien de 34 171 € à trois coopérations décentralisées :

- **L'association pour la Cité Hydraulique d'Angkor (ACHA)** pour les actions hydrauliques de la Région d'Angkor au Cambodge menées en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB). Dernièrement, le SIAVB en partenariat avec Véolia et le SIAAP a fourni les premiers systèmes de mesures de pluviométrie, de débits, de niveaux et a dispensé une formation sur sites aux ingénieurs et techniciens cambodgiens afin d'assurer une maintenance pérenne de ces équipements. La prochaine phase du projet consiste en l'achèvement d'un système de télégestion complet. Il convient de souligner que 80 % du coût de l'opération, constitués essentiellement par les travaux de génie civil, seront financés par nos partenaires cambodgiens, « seules » les dépenses relatives aux équipements électroniques et télémétriques ainsi que la formation des ingénieurs

locaux, seront supportées par le groupement français (estimation 2M €).

- **Cités Unies Liban / bureau technique des Villes Libanaises pour la Ville d'Antoura** située à une quinzaine de kilomètres de Beyrouth pour son projet de mise en œuvre de solutions d'assainissement non collectif dans le cadre d'un projet porté par la municipalité avec le soutien financier de partenaires extérieurs. Le nombre de bénéficiaires : 4 000 habitants sur 76 hectares.

- **Eau et Vie** pour le projet qui se déroulera dans les bidonvilles de Cebu aux Philippines. Ce projet a pour but de permettre l'accès à l'eau à domicile pour les familles les plus démunies, et de les sensibiliser et les former à l'hygiène, l'assainissement et l'environnement. Ce projet complet permet un véritable changement de vie sur le long terme. Courant 2022, une nouvelle stratégie a été développée pour axer les sessions sur l'autonomisation des femmes.



projet ACHA - Angkor



projet Cités Unies Liban - Antoura



projet Eau et Vie - Philippines



Activités mises en place à Cebu en 2022 dans le cadre du projet Eau et Vie

• Assainissement et gestion des eaux pluviales

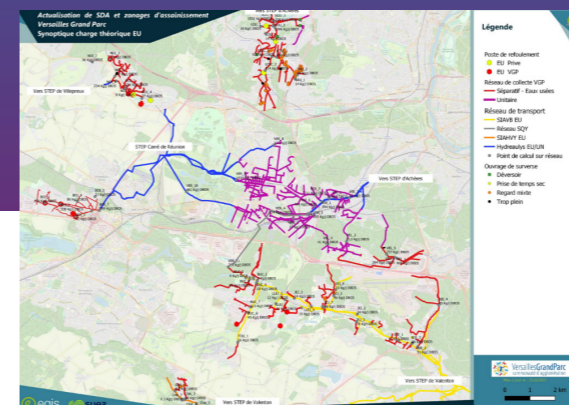
Une nouvelle étape a été franchie, en octobre 2022 avec le lancement de la phase 2 de l'étude de mode de gestion. De plus, depuis le transfert de compétence, Versailles Grand Parc a poursuivi les quatre schémas directeurs qui avaient déjà été lancés par les communes :

Pour la commune de Bièvres, la phase 3 de ce schéma s'est achevée, comprenant des investigations complémentaires ainsi qu'une modélisation du fonctionnement des réseaux. Elle s'est concrétisée par un programme pluriannuel de travaux. Environ 3,5 millions d'euros hors taxes de travaux sont prévus jusqu'en 2031, dont 3 millions pour les eaux usées. En ce qui concerne Bois d'Arcy et Vélizy, ces deux schémas ont également progressé en phase 3 et 4. Environ 13 millions d'euros de travaux sont à planifier jusqu'en 2032 pour chacun d'eux.

Parallèlement, un schéma directeur à l'échelle communautaire a été mis en place en début d'année 2022. La phase 1 a consisté en un recueil de données et une étude des systèmes d'assainissement, permettant d'obtenir une vue d'ensemble des réseaux. La phase 2 a ensuite débuté avec une campagne, impliquant l'installation de points de mesure afin d'évaluer la qualité et les débits des effluents transitant par le réseau d'assainissement. Les phases 3 et 4 sont prévues respectivement en 2023 et 2024.

Concernant les travaux de réhabilitation réalisés en 2022, ils ont porté sur un total de 3,4 kilomètres de réseau et ont concerné 9 communes. En janvier 2022, il a été décidé de reprendre les ouvrages et réseaux de transport sur les communes de Bougival et La Celle-Saint-Cloud précédemment assurés par le SIABS (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Boucle de Seine) ainsi que son contrat de délégation de service public, ajoutant ainsi 10,3 km de réseaux d'eau usées, 0,148 km de réseaux d'eaux unitaires et 8,824 km de réseaux d'eaux pluviales au patrimoine géré par Versailles Grand Parc.

Pour les perspectives 2023, la suite du schéma directeurs d'assainissement communautaire est prévue, avec la finalisation de la phase 3 et le lancement de la phase 4, incluant la modélisation hydraulique des réseaux et l'établissement du programme pluriannuel des travaux d'assainissement pour la décennie à venir. L'Agglo a également pour objectif d'établir les zonages d'assainissement et des eaux pluviales pour les trois schémas directeurs déjà lancés, tout en statuant sur le mode de gestion à long terme au-delà de 2025.



• Les milieux aquatiques et la prévention des inondations

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, l'année a débuté avec la signature d'une convention constitutive du groupement de commandes visant à réaliser des études hydrauliques et hydromorphologiques sur le bassin de la Seine mantoise et de ses affluents incluant la Mauldre et le ru de Gally.

Le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) a été désigné en tant que coordinateur pour lancer une consultation en vue de missionner un bureau d'études. Le contenu de cette convention rappelle que le bassin versant de la Mauldre, s'étendant sur 403 km², est réparti sur cinq intercommunalités, chacune ayant confié la compétence GEMAPI à divers syndicats de rivière. Cette dispersion complique la vision globale du territoire et entrave la définition d'un plan d'actions efficace contre les inondations.

Pour remédier à cette situation, les cinq intercommunalités dont Versailles Grand Parc ont proposé de lancer une étude de diagnostic global, étendant son périmètre d'études au bassin de la Mauldre. Elle vise à

élaborer un programme d'actions cohérent, hiérarchisé et concerté pour la prévention des inondations et la restauration des milieux aquatiques sur le bassin de la Seine mantoise et ses affluents.

Celle-ci se déroulera de mi-2022 à fin 2024, sous la coordination du SMSO, et s'inscrira dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Seine et de la Marne franciliennes, sous l'égide de l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs, ainsi que du Contrat Eau et Climat de la Seine mantoise et de ses affluents.

Le montant total prévisionnel de la mission est estimé à environ 1,76 million d'euros hors taxe, répartis entre les études hydrauliques et hydromorphologiques, les zones humides, et les données topographiques.

En parallèle de cette étude, les cinq collectivités souhaitent poursuivre la mise en œuvre d'une gouvernance unique sur le bassin de la Mauldre, en collaboration avec les services de l'État, afin d'assurer une gestion cohérente et efficace des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

DÉPLACEMENTS

En 2022, Versailles Grand Parc a connu d'importants changements dans le domaine des transports. De l'inauguration de la nouvelle ligne de tramway T13 à la réorganisation des lignes de bus pour une meilleure desserte, chaque projet est mené dans le but de promouvoir une mobilité durable et une qualité de service optimale.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Les réseaux ferrés

Une étape importante a été franchie en juillet 2022 avec l'inauguration d'une nouvelle ligne de tramway, la ligne T13. Elle permet d'améliorer les connexions entre les pôles de Saint-Germain-en-Laye grâce à la correspondance avec le RER A et de Saint-Quentin-en-Yvelines via Saint Cyr l'École avec les lignes C, N et U. Pour accompagner cette nouvelle ligne de tramway, Versailles Grand Parc a financé, en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines, la création de la station T13 « Allée Royale », située à l'entrée du parc du château de Versailles. Cette nouvelle station facilite l'accès au tramway pour les résidents et les visiteurs.

Parallèlement, Versailles Grand Parc a également procédé à une réorganisation des lignes de bus desservant les communes de Bailly et Noisy-le-Roi. Dans cette optique, la ligne 76 a été renforcée, offrant ainsi une meilleure connexion vers la gare de Vaucresson.

En ce qui concerne le réseau Transilien N et à l'initiative de la SNCF, le territoire a vu apparaître au cours de l'année les nouvelles rames de type "Régio 2n" sur cette ligne. Financée par Île-de-France-Mobilités, cette mise à niveau des équipements améliore le confort et la qualité du service offert aux usagers, contribuant ainsi à une expérience de voyage plus agréable et fiable.



• L'offre bus

Suite à l'épisode de la pandémie, Versailles Grand Parc en partenariat avec Île-de-France-Mobilités a rétabli l'offre initiale sur la plupart de ses réseaux de transport en commun. Cependant, la fréquentation des bus n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire, avec une baisse constatée entre 5% et 10%. Cette tendance peut être en partie expliquée par l'utilisation croissante de moyens de transports alternatifs après le Covid-19 ainsi que par les difficultés de recrutement rencontrées par les opérateurs de transport. Malgré cela, l'Agglo reste optimiste quant à une reprise progressive de la fréquentation des bus.

L'événement majeur dans le domaine des transports en bus a été l'attribution de la Délégation de Service Public 27 à Keolis Vélizy Vallée de la Bièvre, au 1^{er} août. Cette DSP, d'une durée de 7 ans, couvre la desserte de 10 communes avec 33 lignes de bus. Dans le cadre de cette attribution, plusieurs modifications d'offre ont été mises en place pour améliorer le service :

- La mise en place du Transport à la Demande en soirée pour les communes des Loges-en-Josas, Jouy-en-Josas et Bièvres en complément du RER C.
- L'extension de l'amplitude horaire de la ligne 262 pour les communes de Buc, Toussus-le-Noble et Châteaufort.
- La création d'une offre en heure creuse sur la ligne 264, desservant notamment le Lycée Franco-Allemand et la zone d'activités de Buc/Les Loges.

La DSP prévoit également la construction d'un Centre Opérationnel Bus (COB) à Buc, ainsi que l'extension du COB actuel de Vélizy-Villacoublay. Ces améliorations des infrastructures permettront d'optimiser les opérations de gestion des bus et de renforcer la qualité du service offert aux usagers.

• Gares routières et intermodalité

Versailles Grand Parc a renouvelé le marché de gestion de la gare routière de Versailles Chantiers. Le nouveau contrat a été attribué à Keolis Versailles, le gestionnaire sortant, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette décision garantit une continuité dans la gestion de la gare routière, qui accueille quotidiennement environ 10 000 voyageurs grâce à une quinzaine de lignes de bus. Cette collaboration avec Keolis Versailles permettra de maintenir un service de qualité pour les usagers.

Par ailleurs, une amélioration significative a été apportée à l'offre de transports en commun avec le prolongement de la ligne 401. Initialement en terminus à la gare Rive Gauche, cette ligne a été prolongée dans le Pôle d'Échanges Multimodal des Chantiers à partir du 29 août. Ce prolongement facilite les connexions entre les différents modes de transport, offrant ainsi une meilleure intermodalité aux voyageurs.

• Services

Mise à jour de la carte cyclable

La nouvelle version des aménagements cyclables propose une série de services supplémentaires pour répondre aux besoins des cyclistes. Les utilisateurs peuvent maintenant bénéficier d'informations plus détaillées sur les itinéraires cyclables, les infrastructures disponibles et les services connexes tels que les stations de réparation en libre-service ou les points de vente/réparation de vélos.

Une des fonctionnalités les plus intéressantes est la création d'une "chronomap". Elle permet aux cyclistes d'estimer la durée de leur trajet en se basant sur une vitesse moyenne de 15 km/h. Les temps de parcours sont indiqués sur le schéma de la carte et correspondent à la durée moyenne du trajet entre deux points donnés. Les pôles importants sont représentés par une loupe, indiquant que tous les parcours à partir de cet endroit sont réalisables en moins de temps que celui indiqué. Cela facilite donc la planification des trajets, permettant aux utilisateurs de mieux organiser leurs déplacements à vélo.

Fête du vélo 2022

La troisième édition de la Fête du Vélo a réuni petits et grands lors d'un événement qui s'est déroulé le dimanche 22 mai. Organisée par Versailles Grand Parc en collaboration avec plusieurs villes membres, cette journée dédiée au vélo a été un véritable succès.

Les participants ont été invités à enfourcher leur vélo et à rejoindre l'un des dix parcours pour converger vers Versailles. À l'arrivée, les participants ont profité de nombreuses animations installées au siège de l'Agglo.

Cette manifestation allie sport, écologie et citoyenneté, pour le plus grand plaisir de tous.



Installation de 20 bornes de réparation en libre accès

En 2022, Versailles Grand Parc et la Région Île-de-France ont décidé de faciliter la pratique du vélo citadin en mettant gratuitement à disposition 20 bornes de réparation, suite au succès de l'expérimentation des quatre premières installées en 2019 à Vélizy-Villacoublay et Viroflay. Réparties sur le territoire et accessibles en libre-service, ces 24 bornes fournissent tout le matériel nécessaire pour effectuer de petites réparations : tournevis, déchausse-pneus, clés et pompes à vélo.



• Les vélos

Les infrastructures

Versailles Grand Parc a achevé la première vague d'études de faisabilité pour plusieurs tronçons cyclables. Parmi eux, on retrouve les Arcades de Buc, la RD7 Nord entre la grille de Maintenon à Bailly, le parking de la cueillette de la ferme de Gally, la RD446 entre le centre de Jouy-en-Josas et HEC, ainsi que la Route du Pavé de Meudon à Viroflay. Ces études ont pour objectif de déterminer les meilleures solutions pour aménager ces tronçons en voies cyclables sécurisées et fonctionnelles, d'ici la fin du mandat en 2024. Ces travaux permettront de créer des infrastructures cyclables adaptées, offrant ainsi aux cyclistes un réseau sûr et pratique pour se déplacer dans la région.

Poursuite des travaux de la dorsale cyclable

La dorsale cyclable constitue un axe essentiel du réseau cyclable de Versailles Grand Parc. Elle permet de relier différents quartiers, équipements et pôles d'activité en offrant une voie de 22km de Villepreux à la vallée de la Bièvre dédiée aux cyclistes. Cette infrastructure vise à encourager l'utilisation du vélo comme mode de transport alternatif, en offrant une option pratique et écologique. L'année 2022 a été marquée par l'achèvement de 2 tronçons constitutifs de la dorsale cyclable :

- Entre le haras de Vauptain et la Route des Loges (RD120).
- Le chemin du Pré Bourgeois et les Bas-Prés (ancien site Thalès) à Jouy-en-Josas.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Versailles Grand Parc a été le théâtre, en 2022, de projets d'aménagement marquants, soulignant l'engagement envers le territoire et son environnement. Des initiatives stratégiques telles que la démolition du Moulin de Saint-Cyr-l'École en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le lancement de la deuxième phase de la restauration de l'Allée Royale et la création d'une prairie sèche à la Faisanderie, témoignent de la volonté de concilier développement et préservation de l'environnement.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Le Moulin de Saint-Cyr-l'École

Acquis par Versailles Grand Parc le 5 août 2021, ce bâtiment va être démoli. Cette décision est justifiée par le fait que ce moulin, très dégradé, se situe en co-visibilité directe du château de Versailles. Sa démolition permettra de redonner une qualité paysagère à cet espace protégé au titre des monuments historiques. Dans un premier temps, une plateforme logistique sera mise en place pour les besoins liés aux épreuves équestres des JOP 2024 se tenant au château.

Le bâtiment accueillait des locataires et des entreprises qui l'utilisaient comme espace de stockage. Au total, 18 contrats de location étaient en cours. Des négociations avec les locataires ont été menées et la majorité des locataires a quitté les lieux en 2022 et les derniers en début d'année 2023.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé pour accompagner le chantier de démolition. Des mesures ont été mises en place pour garantir un déroulement efficace et sécurisé des travaux, tout en respectant les normes environnementales et patrimoniales en vigueur. Avec la découverte d'hirondelles, une espèce protégée, l'Agglo a sollicité une dérogation préfectorale de destruction et a lancé un programme de sauvegarde en implantant des nichoirs pour ces oiseaux à proximité de leur ancien habitat.

La démolition du Moulin de Saint-Cyr-l'École est prévue en septembre 2023. Dans un deuxième temps, après les JOP 2024, un parking paysager de

150 places environ sera aménagé pour permettre le stationnement des visiteurs et des touristes du château de Versailles, mais également de la plaine de Versailles.

• L'Allée Royale de Villepreux

La première phase de la plantation ayant eu lieu en 2020, la deuxième s'est déroulée en 2022 avec la plantation supplémentaire de 157 arbres depuis la Route départementale 7, jusqu'à la parcelle des gens du voyage.

En parallèle, une déclaration d'utilité publique a été lancée, avec une procédure d'expropriation pour permettre la poursuite de la troisième phase des travaux. Un protocole d'accord impliquant Versailles Grand Parc, l'État, la ville de Saint-Cyr-l'École et les gens du voyage a été négocié en 2022 et sera signé en 2023. L'objectif de ce protocole est d'acter les conditions de relogement des gens du voyage sur une parcelle située à proximité. En 2022, des études techniques de projet ont été menées afin d'affiner les principes d'aménagement des deux projets. Deux permis d'aménager ont été déposés, l'un pour l'allée et l'autre pour l'aménagement d'un terrain familial.

La troisième phase de travaux vise à planter plus de 267 ormes, dans la continuité des aménagements qui ont déjà été réalisés. Les travaux de celle-ci sont envisagés en deux temps, la plantation de l'allée nord avant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et l'allée sud par la suite.



• Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Versailles Grand Parc dans le cadre de son obligation de respect des directives européennes en matière de protection de l'environnement doit élaborer un Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement (PPBE). Le document a donc été finalisé en début d'année 2023, et adopté par le Préfet.

• Le suivi foncier du territoire avec la SAFER

En 2019, Versailles Grand Parc et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural de l'Île-de-France (SAFER) ont uni leurs forces en signant une convention essentielle. Celle-ci a permis de mettre en place et d'assurer un suivi plus efficace des ventes de foncier agricole sur le territoire de l'Agglo.

Cette convention permet à Versailles Grand Parc de solliciter si besoin le droit de préemption de la SAFER pour protéger ces espaces agricoles en lien avec les communes concernées.

Dans le cadre du volet agricole de l'étude foncière lancée en 2020 par Versailles Grand Parc, en lien avec l'État et l'EPFIF, l'idée d'un renforcement du partenariat avec la SAFER est à l'étude dans le cadre d'un comité foncier. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité de l'engagement de Versailles Grand Parc pour la préservation et la valorisation des espaces naturels.

• Les sentiers de randonnée

En 2022, les études ont été poursuivies sur deux projets de sentiers situés à Châteaufort et Toussus-le-Noble. Un travail approfondi a été effectué pour définir les itinéraires de randonnée de manière plus détaillée et complète notamment pour mettre en valeur le patrimoine sur l'itinéraire proposé.

La mise en place de la signalétique de ces deux sentiers de randonnée est envisagée à la fin de l'année 2023, avec la mise en place sur le terrain des deux boucles de randonnée. En parallèle, Versailles Grand Parc mène une réflexion afin de mettre en place une liaison entre le château de Versailles et le domaine de Marly. L'objectif étant de créer un itinéraire piéton sécurisé qui permettra aux randonneurs de parcourir ces deux sites emblématiques tout en profitant des paysages environnants.

Dans le cadre de ses futures initiatives, Versailles Grand Parc envisage également de compléter les trois circuits de randonnée existants sur la plaine de Versailles par deux autres circuits, afin de compléter l'offre de randonnée sur ce secteur. Cette extension permettra aux randonneurs de disposer d'initiatives sécurisées et balisées avec une signalétique spécifique et de profiter pleinement des richesses naturelles et patrimoniales de l'Agglo.

HABITAT

L'année 2022, a vu le lancement des travaux d'élaboration du Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI). La création de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) reflète l'engagement de Versailles Grand Parc à faciliter l'accès au logement social sur son territoire. L'Agglo soutient également la construction de logements sociaux en garantissant les emprunts, contribuant ainsi à atteindre les exigences légales et à renforcer la cohésion sociale sur le territoire.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Le Programme de l'Habitat Intercommunal (PLHI)

Versailles Grand Parc ouvre un nouveau chapitre de sa politique locale de l'habitat avec l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) pour une durée de 6 ans. Ce document stratégique de programmation couvre l'ensemble des enjeux liés au logement sur le territoire, qu'il s'agisse du parc public ou privé, de la gestion du parc existant ou des nouvelles constructions, ainsi que des besoins des populations spécifiques.

Après une phase de réflexion entamée en 2021, l'année 2022 a été marquée par la désignation d'un bureau d'étude qui accompagnera Versailles Grand Parc dans l'élaboration de ce document stratégique. Celui-ci a donc entamé ses travaux à la fin de l'année 2022, mettant ainsi en marche le processus de construction du PLHI.

• La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Versailles Grand Parc s'engage dans la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) dans le cadre de ses obligations légales. Cette conférence est chargée de la politique intercommunale d'attribution des logements et de la gestion de la demande de logement social.

Des travaux de diagnostic du parc social et la préparation des documents relatifs à la CIL ont été lancés. Des ateliers de travail ont été organisés avec les partenaires et les élus afin d'identifier les besoins, les enjeux et les axes d'action pour répondre aux demandes en matière de logement sur le territoire de Versailles Grand Parc.

La CIL, verra sa première installation en 2023, et permettra la mise en place d'outils visant à faciliter l'accès aux logements sociaux.



• Garantie d'emprunts sur les logements sociaux

Versailles Grand Parc joue un rôle clé en garantissant les emprunts contractés pour la construction de logements sociaux, permettant ainsi aux communes de respecter les exigences légales en matière de quotas de logements sociaux. Cette garantie concerne spécifiquement les logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et les logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social).

Pour les maires, il est primordial d'aider leur population et la loi les oblige à atteindre un taux de 25% de logements sociaux sur leur territoire, sous peine de devoir s'acquitter d'une pénalité financière. Versailles Grand Parc intervient donc en garantissant les emprunts liés à la construction de logements sociaux, permettant ainsi aux communes de mener à bien leurs opérations et de remplir leurs obligations.

Cette garantie d'emprunt présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle facilite la réalisation de logements sociaux dans les communes, contribuant ainsi à avancer plus rapidement dans l'atteinte des pourcentages exigés par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Elle allège également la charge des garanties d'emprunt pesant sur les communes, qui sont confrontées à une délégation conséquente de nouvelles compétences de la part de l'État.

Au total, sur l'année 2022, Versailles Grand Parc a garanti 173 logements sociaux pour un montant global de 17 179 169 €.

VILLE INTELLIGENTE

Le pôle d'Ingénierie territoriale a évolué pour devenir le pôle Ville Intelligente. Suite à la période de la pandémie, les préoccupations des habitants, les mobilités et le contexte économique ont connu des transformations significatives qui demandent de pouvoir être mieux appréhendées afin d'adapter les offres de service de la communauté d'agglomération et de ses communes.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Réorganisation du service et grandes orientations

Versailles Grand Parc accompagne les communes dans leur transition vers des « villes intelligentes ». Nouveau concept de développement urbain, il s'agit d'améliorer la qualité de vie des habitants en rendant la ville adaptative, efficace et plus sûre à l'aide de nouvelles technologies.

L'enjeu pour l'agglomération était d'évoluer du déploiement de la vidéo-surveillance vers une vision plus large de la ville intelligente. En réponse, à la fin de l'année 2022, le pôle Ville Intelligente a été créé et construit autour de trois services à disposition des communes :

- **Infrastructures et réseaux** : Déployer un réseau capable de recueillir et de distribuer la donnée construite à partir de différents capteurs et avoir une meilleure connaissance de l'ensemble des réseaux présents sur le territoire,
- **Ingénierie de la donnée** : Analyser et mettre en perspective les informations collectées et les valoriser pour mieux appréhender les dynamiques du territoire,
- **Villes connectées** : Construire la ville de demain en explorant les solutions relatives aux mobilités innovantes, à la gestion des bâtiments et des espaces publics. Elle est le pilier central dans la recherche de solutions aux problématiques locales en tirant parti de nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle en appui à l'aspect humain.

INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

• Extension du réseau de fibre privé

En 2022, le réseau s'est étendu sur environ 10 kilomètres supplémentaires, raccordant les mairies en passant par divers bâtiments municipaux.

Le plan fibre mis en œuvre par l'Agglomération a pour objectif de mutualiser les infrastructures informatiques entre les différentes mairies, réduisant ainsi les coûts de gestion des serveurs. De plus, ce réseau apporte une connectivité à très haut débit dans ces locaux, offrant des services plus performants. Il joue également un rôle essentiel en supportant les flux de données provenant du système de vidéoprotection.

À date, il reste encore 30 kilomètres de fibre à déployer pour atteindre la pleine couverture du territoire. L'objectif à terme étant de disposer d'un réseau de transport complet et cohérent, capable de supporter le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection. En effet, il est prévu d'installer 350 caméras supplémentaires sur l'ensemble du territoire en 2023. De plus, ce réseau sera prêt à intégrer le centre de supervision du Chesnay-Rocquencourt, accompagné de ses 250 caméras associées, pour renforcer davantage la sécurité et la surveillance sur le territoire de Versailles Grand Parc.

• Développement du réseau de vidéo-surveillance

En 2022, l'Agglo a renforcé son réseau de vidéo-surveillance. Cette expansion s'est réalisée de deux manières complémentaires : par l'ajout de nouvelles caméras et par le déploiement d'outils améliorant la transmission instantanée d'informations. Ces améliorations ont renforcé l'efficacité du système, facilitant la détection d'incidents, les interventions en temps réel, et la gestion du trafic.

Cette année, pas moins de 14 communes ont bénéficié du déploiement du système de vidéoprotection, ce qui porte le nombre total de caméras opérationnelles à plus de 700 dans l'ensemble du territoire. Parallèlement, un premier réseau de 14 capteurs de pollution sonore et atmosphérique a été installé, fournissant aux communes un accès en temps réel à des données essentielles. Ces capteurs ont été stratégiquement positionnés dans des carrefours critiques, là où leur surveillance revêtait une importance particulière.

Les informations collectées par ces capteurs sont transmises et centralisées dans une base de données par le biais de différents réseaux, dont les réseaux LoRa des communes, les réseaux mobiles, et la fibre déployée par l'Agglo dans le cadre du plan de développement du réseau de fibre privé.



INGÉNIERIE DE LA DONNÉE



• De la donnée brute à la compréhension des dynamiques du territoire

Ce service support joue un rôle essentiel en aidant les directions de l'Agglo et les communes à identifier et à résoudre des problématiques, en adoptant une approche méthodologique et pédagogique. L'aspect technique est également central dans la définition des besoins, en fournissant des outils opérationnels d'analyse et de prédiction.

Toutes les données collectées sont stockées et traitées. Elles sont ensuite mises à disposition des communes via les outils de Versailles Grand Parc.

La gestion de la donnée est un domaine vaste et complexe, et le service a travaillé sur la concentration des données pour les confronter entre elles. L'objectif est de créer de la valeur ajoutée en les rendant explicites, détaillées et facilement partageables. De plus, l'accent a été mis sur leur mise à jour régulière pour les rendre plus actuelles et plus faciles à interpréter. Celles-ci deviennent vivantes. Ces données ont permis de répondre à des questions passées, présentes et futures, notamment en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En 2023, Versailles Grand Parc prévoit de renforcer davantage son architecture de stockage des données collectées, continuant ainsi à investir dans l'ingénierie de la donnée pour mieux servir ses citoyens et ses communes.

• Création d'une maquette du territoire en 3D

En 2022, Versailles Grand Parc a créé une maquette en 3D du territoire. Cette innovation a ouvert de nouvelles perspectives en matière de planification et de gestion du territoire.

Cette maquette en 3D permet non seulement de visualiser le territoire de manière réaliste, mais elle est également équipée d'une IA qui a été spécialement formée pour identifier et localiser tous les arbres présents dans la région. Bien que le modèle initial provienne du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Versailles Grand Parc a effectué des adaptations en formant l'IA à reconnaître les arbres européens, ainsi qu'à détecter les toits et mesurer la hauteur des bâtiments.

L'objectif principal de cette maquette est de servir de fondement à ce que l'on appelle un "jumeau numérique". En développant un jumeau numérique du territoire, l'Agglo vise à créer un outil puissant pour faciliter la prise de décision et la gestion opérationnelle. Par exemple, elle a déjà réalisé des tests en utilisant des cartes d'ensoleillement pour identifier les zones où il n'y a pas d'ombre pendant la journée, ce qui est précieux pour la planification urbaine et la gestion des îlots de chaleur.



• Renforcement de la communication et clarification de l'accès à l'information

Consciente de l'importance d'une bonne communication, l'Agglo a intensifié ses efforts pour rendre ses services plus accessibles et plus compréhensibles. Versailles Grand Parc a adopté une approche proactive en se rendant directement auprès des utilisateurs et des communes pour présenter ses offres de services. De plus, elle a développé de nombreuses applications visant à simplifier les demandes et les interactions, ce qui a permis de toucher un plus grand nombre de communes. En fait, le nombre d'utilisateurs actifs a doublé par rapport à l'année précédente grâce à ces initiatives.

Outre les efforts de communication, Versailles Grand Parc a également entrepris de clarifier l'accès à l'information qu'elle produit. L'objectif étant de rendre cette information plus lisible, accessible, digeste et partageable. Cela s'est traduit par une réorganisation du contenu, la création d'une page d'accueil intuitive et la création de catégories thématiques et territoriales pour faciliter la recherche d'informations.

VILLES CONNECTÉES

• Les mobilités innovantes

Versailles Grand Parc a consolidé ses efforts pour promouvoir des solutions de mobilité innovantes au sein de son territoire. Grâce à l'exploitation des données collectées par ses capteurs, l'Agglo a pu collaborer étroitement avec les communes partenaires afin d'apporter des améliorations dans le domaine des transports et de la mobilité.

De nombreuses études ont été menées à la demande des communes pour analyser les déplacements des usagers, quel que soit leur mode de transport, à travers les carrefours et les points stratégiques du territoire. L'objectif était de fournir aux communes une vision

claire et précise des flux en temps réel, permettant ainsi de mieux planifier les futurs aménagements routiers. Cela s'est traduit par une analyse approfondie des comportements des usagers, notamment des automobilistes et des cyclistes.

Les initiatives se sont également étendues avec la création prévue d'un Observatoire de la Mobilité en 2023. Cet observatoire sera accessible aux communes partenaires et utilisera les données centralisées pour améliorer la sécurité et la fluidité sur les voies publiques. Il servira également de laboratoire pour réaliser des tests et expérimentations. Cela implique d'examiner les actions déjà entreprises et de définir de nouvelles orientations dans quatre domaines clés : la sécurité, la mobilité, l'énergie et l'amélioration des services aux habitants.



• Versailles Grand Parc, Lauréat 2022 du projet UPPER

Versailles Grand Parc a franchi une étape cruciale dans le domaine de la mobilité en remportant le projet européen UPPER (Unleashing the Potential of Public Transport in Europe), qui vise à libérer le potentiel des transports publics en Europe.

Le statut de lauréat a été obtenu en décembre 2022, faisant de Versailles Grand Parc un acteur majeur dans le développement de l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacement doux.

Ce projet rassemble 10 sites pilotes à travers l'Europe, en collaboration avec des universités, des instituts de recherche, des entreprises privées et des associations d'usagers. L'Agglo est chargée de piloter le consortium France grâce à son expérience en matière de données de mobilité.

Les objectifs clés sont :

- **L'Observatoire de la Mobilité** : Collecte, traitement et structuration de données dans un outil central pour faciliter l'analyse et la prise de décision en matière de mobilité, d'aménagement urbain et de qualité de l'air.

- **Le Jumeau Numérique du Territoire** : Simulation de mesures de mobilité (ZFE, contraintes sur le trafic poids lourds) et de leurs effets sur la qualité de l'air.

- **La promotion de l'Usage des Transports Publics** : Amélioration des services numériques destinés aux usagers des transports publics, notamment dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Les objectifs de ce projet visent à l'échelle européenne à augmenter la fréquentation des transports en commun et favoriser la décarbonation de la mobilité, améliorer la coopération en matière de savoir-faire et d'innovation, encourager les initiatives d'expérimentation et de réplcation pour des systèmes de mobilité plus efficaces et durables.

VILLE DURABLE

En 2022, Versailles Grand Parc a entrepris des actions importantes pour promouvoir la ville durable et encourager l'efficacité énergétique sur son territoire. Outre la création du service "Ville durable" elle a poursuivi l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), a accompagné les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine (AMI SEQUOIA), et a entamé la réalisation de schémas directeurs de l'énergie afin de promouvoir le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• Création du service "Ville durable"

Versailles Grand Parc a franchi une nouvelle étape vers la durabilité et l'efficacité énergétique avec la création du nouveau service "Ville durable". Cette décision a été prise en 2022, dans le cadre d'une réorganisation globale de la Direction du développement économique, ingénierie de la donnée et filières d'excellence transformé, à cette occasion, en Direction du Développement Economique, Ville Intelligente et Durable.

La convergence des problématiques liées à la rénovation énergétique des bâtiments, les volontés de plusieurs communes de développer des réseaux de chaleur urbain via la production d'énergies renouvelables et la mise en œuvre du Plan Climat, ont conduit à l'idée de regrouper ces aspects sous un même service, désormais intitulé "Ville durable". Sa mise en œuvre aura lieu début 2023.

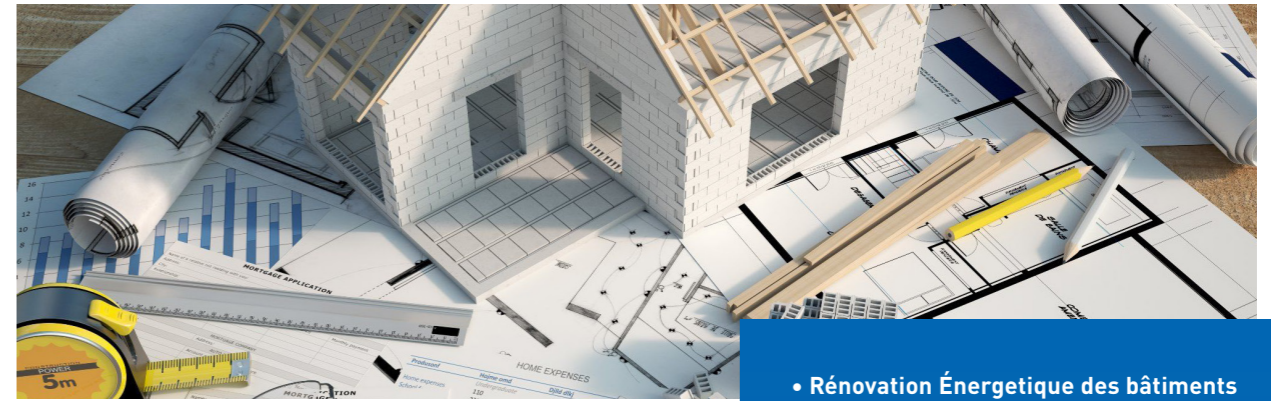
Cette nouvelle orientation a permis à Versailles Grand Parc de se concentrer davantage sur les questions énergétiques et, plus largement de développement durables, avec une question directrice : "Comment accompagner et promouvoir la décarbonation du territoire ?". En répondant à cette question, le service "Ville durable" s'efforce de mettre en place des solutions concrètes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et privés, réduire les émissions de gaz à effet de serre et accompagner le territoire face aux défis du changement climatique.

• Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le Plan Climat est un outil opérationnel de coordination de la transition énergétique qui a pour but d'apporter des solutions concrètes au changement climatique et d'améliorer la qualité de l'air sur le territoire. C'est une démarche qui se déroule en plusieurs étapes : réalisation d'un diagnostic du territoire, identification d'une stratégie territoriale, élaboration d'un plan d'action et, enfin, mise en œuvre et suivi des actions. En 2022, d'importantes étapes ont été franchies pour mettre en place ce plan visant à terme, à réduire les émissions de GES sur le territoire.

Le travail a débuté avec la finalisation du diagnostic territorial, qui a permis d'identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre et d'évaluer l'empreinte carbone du territoire. Cette étape cruciale a fourni une vision globale des enjeux environnementaux auxquels chacun est confronté et a jeté les bases pour le développement de solutions adaptées. En parallèle, une cartographie des actions communales a été établie, cette carte interactive présente les actions mises en place en faveur du Plan Climat et est consultable d'ores et déjà sur le site internet. Afin de favoriser la participation citoyenne, une boîte à idées a aussi été ouverte à la population. Cette démarche a permis aux habitants de Versailles Grand Parc de partager leurs idées et propositions.

Les prochaines étapes pour le Plan Climat prévoient le lancement de la stratégie territoriale et du plan d'action en 2023.



• Rénovation Énergétique des bâtiments

Parallèlement à son engagement en faveur du verdissement des consommations d'énergie, la communauté d'agglomération mène une politique en faveur de leur réduction en accompagnant et favorisant la rénovation énergétique des bâtiments. Celle-ci porte à la fois sur la rénovation des logements mais également sur celle du parc public et se doit de combiner efficacité énergétique et préservation patrimoniale.

Ainsi, Versailles Grand Parc a conventionné avec l'Alec SQY en 2022 afin de compléter l'offre d'accompagnement proposée et financée, entre autres, par le Département. Le territoire présentant un taux d'habitat collectif important (les immeubles concentrent environ 77% des logements), et au regard des problématiques spécifiques de ce type d'habitat, la subvention accordée d'environ 27 000€ permettra d'organiser des réunions d'information à destination des copropriétés en 2023.

En complément, les services poursuivent l'accompagnement dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux en assurant le financement d'audits énergétiques, l'instrumentation des bâtiments... Ceci s'inscrit dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) : l'AMI Sequoia. En 2022, les financements obtenus sont d'environ 30 000€.

• Réseaux de chaleur et schéma directeur de l'énergie

En 2022, Versailles Grand Parc s'est engagée dans une politique énergétique plus responsable en lançant le premier schéma directeur de l'énergie sur cinq de ses communes : Bailly, Noisy-le-Roi, Bougival, La Celle Saint-Cloud, et Le Chesnay-Rocquencourt. Dans cette perspective, l'Agglo a adhéré au Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH). Cette adhésion lui permet de bénéficier du soutien d'experts spécialisés dans le domaine de l'énergie et de la transition écologique.

Le schéma directeur sera élaboré dans le but d'étudier les potentialités et la faisabilité de déploiement d'un réseau de chaleur alimenté par des énergies renouvelables ou de récupération (ENR&R). Pour ce faire, une analyse approfondie sera réalisée pour évaluer les productions d'Énergies Renouvelables ou de Récupération envisageables (géothermie, biomasse...) et comprendre les besoins en chauffage de la population. Le schéma directeur synthétisera l'ensemble de ces éléments et permettra de définir les orientations stratégiques pour une meilleure gestion de l'énergie sur le territoire.

Si la faisabilité du réseau est avérée, les copropriétés et bailleurs sociaux auront à terme la possibilité de se raccorder à un réseau plus vertueux qui remplacera leurs chaudières alimentées au gaz.

En mettant en évidence les sources d'énergies renouvelables disponibles dans ces cinq communes et en identifiant les besoins énergétiques de la population, le schéma directeur de l'énergie permet de définir les orientations stratégiques pour une meilleure gestion de l'énergie sur le territoire de Versailles Grand Parc.

L'étude devrait être étendue à l'ensemble de l'Agglo en 2023.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avec plus de 120 000 emplois, Versailles Grand Parc est un pôle économique majeur de l'ouest francilien. Notre territoire dispose d'un tissu économique attractif, spécialisé dans des secteurs à haute valeur ajoutée et fortement dynamisé par les laboratoires et instituts de recherche de pointe, la présence de grands acteurs académiques et de campus de recherche qui concentrent près de 5% de la R&D privée française.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023



• Les ambitions de l'année 2022

Toujours au plus près des acteurs économiques de son territoire, l'année 2022 a été marquée par le retour des rencontres en présentiel et la mise en œuvre d'un programme d'animations économiques dédié aux entreprises locales avec un focus spécial TPE/PME.

En parallèle de ces actions d'animation, l'année 2022 a aussi permis de poser les bases d'une nouvelle ambition en actant le renforcement de l'équipe du développement économique, le lancement d'un programme d'incubation pour permettre l'émergence de projets innovants à fort potentiel sur le territoire, la volonté de développer des nouvelles offres foncières et immobilières pour accueillir des nouvelles entreprises et accompagner l'évolution des besoins des entreprises existantes.



• Accompagnement et soutien des entreprises dans leur mobilité

L'initiative baptisée "Bouger Autrement", consiste en l'organisation d'animations visant à informer et sensibiliser les employés sur les pratiques de mobilité existantes et alternatives, tout en identifiant les besoins spécifiques à chaque entreprise.

À l'occasion de la semaine européenne de la Mobilité, plusieurs rendez-vous ont été organisés auprès des entreprises locales. En septembre, un événement a eu lieu à Versailles Satory, réunissant des établissements tels que NEXTER, ARQUUS, VEDECOM et l'UGE. D'autres rencontres ont également été organisées au sein d'établissements clés, notamment dans les locaux de SAFRAN situé à Châteaufort mais aussi à l'hôpital Mignot au Chesnay-Rocquencourt.

Pour l'année 2023, Versailles Grand Parc prépare un "Challenge Vélo" pour les entreprises, les administrations et leurs salariés. Pendant un mois, l'objectif sera d'encourager les collaborateurs à se rendre au bureau à vélo. Des classements par établissements seront établis, transformant ainsi la mobilité en une compétition motivante.

Cette initiative s'inspire de succès similaires, qui ont démontré qu'environ 15% à 20% des personnes ayant participé à de tels challenges ont ensuite réintégré le vélo dans leurs moyens de transport réguliers. L'objectif de cette compétition est de promouvoir la multimodalité, permettant aux employés de choisir parmi une variété de moyens de transport pour leurs déplacements professionnels.



• Retour sur l'événementiel

Comme chaque année, Versailles Grand Parc a participé à plusieurs événements majeurs liés à l'économie :

• **Techinnov** : En mars 2022, le parc floral de la ville de Paris a été le théâtre de cette édition marquant le premier événement phare de la saison pour la promotion de l'innovation et le soutien aux start-ups. En partenariat avec l'EPAPS, les communautés de Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay et Versailles Grand Parc se sont retrouvées lors de ce rendez-vous désormais reconnu comme la plus importante manifestation de financement et de soutien à l'innovation en France, attirant des investisseurs à la recherche des pépites de demain.

• **Paris-Saclay Spring** : Les 12 et 13 mai ont été marqués par la 5ème édition en format hybride de Paris Saclay Spring, coordonnée par l'EPAPS. Ce rendez-vous met en avant l'innovation sur le territoire et réunit des acteurs majeurs de la recherche, des sciences et des technologies. Des conférences, des rencontres B2B, un village de startups et des visites de centres de R&D ont rythmé le déroulé de l'événement. Le thème de l'année, "Paris-Saclay : Innover ensemble pour un monde durable", a mis en lumière les innovations dans des secteurs clés tels que la mobilité, l'énergie, la santé, l'alimentation et le numérique.

• **SIMI** : Salon incontournable de l'immobilier d'entreprise, le SIMI a réuni la communauté de l'industrie immobilière française. Versailles Grand Parc a saisi cette opportunité pour présenter différents projets tels que le développement du quartier de Satory, Vélizy, et les enjeux de l'aérodrome du futur à Toussus-le-Noble. Avec la participation de 26 000 visiteurs, 450 exposants, et 150 conférences, le SIMI a confirmé sa vitalité et son ancrage au cœur de l'actualité.

• **Le Mobility & Energy Day** : Le 14 avril 2022, le Palais des Congrès de Versailles a accueilli la première édition du Mobility & Energy Day, organisé par La French Tech Paris-Saclay en partenariat avec Versailles Grand Parc. Vedecom, Air Liquide, EDF R&D, Stellantis, Keolis, Autocars Dominique/B.E Green et GRDF notamment, ont partagé leurs visions et expliqué ce qui se fait aujourd'hui. Institutionnels, industriels, chercheurs et start-uppeurs du territoire Paris-Saclay ont pu partager un état de l'art. L'objectif était de présenter les technologies de rupture qui accélèrent la transition énergétique et décarbonent les mobilités quotidiennes, tout en mettant en relation les start-ups avec les grands comptes pour favoriser les partenariats et les courants d'affaires. Dans le cadre des circuits de l'innovation, près d'une trentaine de participants ont eu la chance de visiter les laboratoires et les centres de recherche emblématiques du territoire. Parmi les sites visités le Cluster des mobilités de Versailles Satory avec VEDECOM et l'accélérateur de start-ups du groupe Air Liquide, ACCEL'AIR aux Loges-en-Josas.

• **Les Rencontres Agro-Agri au Potager du Roi** : Le 14 juin 2022, s'est tenue une première rencontre importante entre les entreprises, les centres de recherche, les établissements d'enseignement et les associations. L'occasion pour le président de la communauté d'agglomération de mettre l'accent sur la filière agroalimentaire, l'agriculture et l'aménagement de l'espace dans le contexte du "Vivant & la Ville" en partageant avec les acteurs de chaque filière de la distribution, de la préservation, de l'aménagement et de la biodiversité autour des enjeux et de l'actualité de ces filières territoriales.

• **Les Estivales des Entreprises** : Le 30 juin 2022, après deux ans d'absence, Versailles Grand Parc a organisé la 6ème édition des Estivales des Entreprises. Cet événement a rassemblé entreprises, réseaux d'entrepreneurs, clubs, entrepreneurs et partenaires du territoire à la Guinguette de Versailles. La soirée a débuté avec un concert du Conservatoire de Versailles Grand Parc assuré par les Ateliers de musiques actuelles amplifiées de Jouy-en-Josas. Elle a ensuite été ponctuée par la découverte de deux expositions de la Biennale de l'Architecture et du Paysage 2022 à l'Ancienne Poste de Versailles, mettant en avant la région Île-de-France et le projet de quartier réversible "District 2024: au-delà du Village des Athlètes" à deux ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



PERSPECTIVES 2023

• **Le Programme d'Animation pour les TPE et PME** : En 2022, Versailles Grand Parc a travaillé sur un programme d'animation spécialement conçu pour répondre aux besoins des TPE et PME. En 2023, deux rendez-vous sont prévus pour aborder des thématiques essentielles. Le premier rendez-vous, élaboré en partenariat avec Pôle emploi, l'APEC, les OPCO, et la DDETS, permettra à des dirigeants de TPE et PME de parler de leurs ressources humaines. Cette initiative vise à fournir des conseils et des outils pour aider ces entreprises à gérer efficacement leur stratégie RH. Cette rencontre se déroulera au musée Lambinet, offrant l'opportunité de découvrir ce lieu culturel. Le deuxième rendez-vous se penchera, lui, sur la cybersécurité, sensibilisant les TPE et PME aux risques d'attaques cybernétiques et à leurs moyens de prévention.

• Soutien aux enjeux des Ressources Humaines

L'année 2022 a été marquée par un contexte économique complexe, avec des entreprises de tous secteurs et de toutes tailles faisant face à d'importantes difficultés de recrutement. Cette situation conjoncturelle a mis en lumière les enjeux cruciaux des ressources humaines pour les entreprises.

Le Club RH

Le Club RH, réseau créé il y a 8 ans par le service développement économique, a poursuivi son engagement en faveur des professionnels des ressources humaines. Il a pour but de favoriser les échanges entre les directeurs des Ressources Humaines des entreprises et des établissements publics du territoire.

Il propose plusieurs rendez-vous par an, organisés au sein d'une entreprise locale. Un expert anime le rendez-vous pour initier les échanges entre pairs sur un thème commun. L'occasion de favoriser le partage d'expériences et de permettre à chacun de progresser dans sa pratique professionnelle.

En 2022, le Club RH a renoué avec des rencontres en présentiel, après une année 2021 marquée par des formats en ligne. Deux événements se sont déroulés :

- En juin, chez Nature et Découvertes, dans leur nouveau siège dans le quartier du pôle d'échange multimodal de Versailles Chantiers. Le thème était "La Prévention des Risques Psycho-Sociaux - Où en êtes-vous ?". Au cours de cette matinée, 25 professionnels ont eu l'occasion d'échanger, sur ce sujet d'actualité en sortie de crise Covid, grâce à l'animation proposée par KALIVI et MAITRE DATA, deux entreprises locales implantées à la Maison Des Entreprises. Une visite du potager de la ferme a conclu le rendez-vous.
- En novembre à l'Institut VEDECOR, en partenariat avec l'APEC, l'atelier avait pour thème "Comment faire évoluer ses pratiques de recrutement pour faire face à la pénurie de candidatures". La matinée s'est terminée par une visite de l'Institut.

La plateforme « Espace Talents »

Mise en service fin 2021, "Espace Talents" est un outil pour accompagner activement les entreprises du territoire dans leurs besoins de recrutement. Cette plateforme a été conçue pour faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi au niveau local, en mettant à disposition des PME et TPE une solution clé en main.

Espace Talents permet de valoriser l'activité des entreprises locales grâce à une page que chacune peut créer, à chaque candidat de postuler et d'accéder à toute l'actualité du territoire liée à l'emploi et à la formation.

CHIFFRES CLÉS 2022

- 100 comptes recruteurs créés
- 500 annonces exclusives déposées
- 4 500 alertes emploi mises en relation
- 850 comptes candidats actifs

• Travail sur le segment de l'immobilier d'entreprise

Versailles Grand Parc poursuit activement ses actions de promotion de l'immobilier d'entreprise, un des enjeux majeurs pour renforcer son attractivité. Il s'agit aujourd'hui de revaloriser une partie du parc tertiaire ainsi que certains espaces permettant de créer des surfaces de locaux d'activité dans le but de faire émerger des produits correspondants à la demande.

La question fondamentale qui guidera les actions futures est la suivante : « comment créer des locaux qui répondent pleinement aux besoins actuels des entreprises ? ». Pour y parvenir, l'Agglo s'engage dans une démarche d'analyse constante du marché immobilier en étant attentifs aux évolutions et aux tendances émergentes, tout en tenant compte des attentes et des nouveaux besoins des entreprises locales.

En 2023, l'équipe sera renforcée afin de porter des projets de développement de nouveaux fonciers et d'immobiliers à vocation économique (ex. site EAN à Toussus-le-Noble, projet au sein du parc d'activités de Buc ...).

©systra



• Convention de partenariat pour le développement de l'emploi dans les territoires du Grand Paris Express

En 2022, Versailles Grand Parc a établi un partenariat stratégique avec la Société du Grand Paris, visant à promouvoir l'emploi local dans le cadre des chantiers des pôles gares de la ligne 18 du Grand Paris Express. Cette convention, signée à la fin de l'année 2022, marque un engagement fort en faveur du développement de l'emploi dans la région.

Au cœur de cette collaboration se trouvent les clauses sociales, un mécanisme essentiel pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes considérées comme "éloignées de l'emploi". Concrètement, la Société du Grand Paris passe des conventions avec les intercommunalités, dont Versailles Grand Parc, qui jouent un rôle central dans le suivi de la mise en œuvre de ces clauses.

Dans ce contexte, la communauté d'agglomération s'est engagée à coordonner et à soutenir les actions déployées localement pour encourager la création d'emplois au plus près des chantiers des pôles gares, notamment à Satory et Versailles Chantiers.

• Le parcours entrepreneurial et le nouveau programme d'incubation

Conscient de l'importance de soutenir les initiatives entrepreneuriales et de favoriser l'innovation, Versailles Grand Parc a entrepris une réflexion approfondie pour ajouter un service manquant dans l'offre territoriale.

Un programme d'incubation dédié aux projets à vocation technique et aux entreprises innovantes opérant au sein de l'Agglo. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du travail accompli par le service de développement économique via la Maison Des Entreprises, qui propose déjà une offre d'hébergement pour les entrepreneurs, des dispositifs d'accompagnement, ainsi que des ateliers animés par des experts.

En développant ce programme d'incubation, l'Agglo va renforcer sa capacité à offrir un soutien complet aux entrepreneurs. Cette approche intégrée, combinant hébergement et accompagnement, positionne le territoire comme un acteur majeur dans l'écosystème de l'entrepreneuriat. Elle offre un atout supplémentaire en termes d'attractivité, permettant d'attirer de nouvelles activités à fort potentiel tout en maintenant celles déjà présentes sur le territoire.

• La Maison Des Entreprises (MDE)

La Maison des Entreprises assure trois missions principales :

- **Services immobiliers et de domiciliation** : Pour les créateurs et jeunes entreprises souhaitant s'installer à Versailles Grand Parc, la MDE propose des bureaux privatifs sans engagement, des salles de réunion, des espaces de coworking équipés d'internet, ainsi que des prestations de domiciliation pour faciliter la gestion administrative.

- **Accompagnement gratuit des entrepreneurs** : La MDE offre des ateliers collectifs thématiques et des consultations individuelles avec des experts. En 2022, pas moins de 46 ateliers ont été programmés, couvrant divers domaines tels que le développement commercial, le financement, la gestion, la communication, l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux, les aides disponibles, le statut du dirigeant, le développement personnel et le bien-être.

- **Information et conseils gratuits** : La MDE assiste également les porteurs de projet et les TPE en création, en développement ou en difficulté, en les orientant vers les dispositifs existants et les organismes d'accompagnement et de financement des entreprises.

La Maison des Entreprises a atteint un taux de remplissage de 100% en 2022, démontrant ainsi l'attractivité et l'efficacité de cette structure dédiée au développement et à la croissance des entreprises.

CHIFFRES CLÉS MDE 2022

- 36 entreprises locataires
- 122,5 emplois
- 11 entreprises parties et installées sur l'Agglo
- 12 nouvelles entreprises en 2022
- Depuis 2012, 149 entreprises y ont débuté leur activité



Vous recrutez ?

→ Postez vos offres
→ Consultez la CVthèque

ESPACE TALENTS

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération
la métropole engagée!

RESSOURCES FINANCIÈRES

LE BUDGET 2022

Versailles Grand Parc est au service des communes : 60 % de la croissance fiscale intercommunale nette du FPIC sont reversés aux communes membres soit sous forme de prise en charge de leur contribution à la péréquation, soit par le versement de fonds de concours d'investissement. L'Agglo a une santé financière saine, les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2010. La dette est égale à zéro. Deux emprunts d'un montant de 11 millions d'euros ont été contractualisés et seront mobilisés sur l'exercice 2023.

FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

• La sortie du SYCTOM au 1^{er} janvier 2022

La communauté d'agglomération a versé en 2022 une indemnité de 6,9 Millions d'euros pour quitter le SYCTOM en charge du traitement des déchets de Versailles, Vélizy et du Chesnay-Rocquencourt. Le coût annuel du traitement des déchets par le SIDOMPE est plus faible que celui du SYCTOM permettant ainsi d'importantes économies de fonctionnement (1,3 Million d'euros économisés par an).

• Le transfert de l'office de tourisme de Versailles

La promotion du tourisme est une compétence intercommunale depuis 2017, mais limitée jusqu'alors aux offices de Bougival et de Jouy-en-Josas. Au 1^{er} mai 2022, la Ville de Versailles choisit de transférer l'office de tourisme à Versailles Grand Parc permettant la création d'un unique office de tourisme intercommunal. Un nouvel équipement est en cours de construction en face de la gare Versailles-Château Rive Gauche par l'Agglo avec le concours financier de la Ville de Versailles et de la Région Ile-de-France.

Dans le prolongement de cette politique de promotion touristique, la taxe de séjour est transférée à la communauté d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2023.

• Transfert du coût de la compétence eaux pluviales (1,3 Million d'euros par an depuis 2020) sans aucune ressource

La communauté d'agglomération avait fait le choix en 2020 de ne pas réduire les attributions de compensation du montant du coût de la collecte des eaux pluviales payées jusqu'à présent par les communes.

La Chambre Régionale des Comptes a fait observer que le Conseil communautaire avait fait ce choix en 2020 sans l'évaluation préalable par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

Pour satisfaire à cette obligation, le Conseil communautaire et les conseils municipaux ont confirmé fin 2022 le choix de ne pas modifier les attributions de compensation des communes du coût de la compétence eaux pluviales (1,3 Million d'euros par an, hors investissement) sur la base du rapport de la CLETC réunie le 27 septembre 2022.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de l'année 2022 s'élèvent à 190 millions d'euros (M€). Elles se composent à 37 % des contributions fiscales des entreprises (71 M€), à 24 % d'une fraction de TVA nationale en remplacement de la taxe d'habitation (46 M€), à 16 % des dotations et compensations versées par l'Etat (30 M€), à 16 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (31 M€) et à 6 % d'autres recettes liées à l'activité des services (12 M€).

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 184 M€ :

- 65 % sont des reversements de fiscalité (118,9 M€)
- 35 % correspondent à l'exercice des compétences (65,1 M€) avec principalement les ordures ménagères (39,7 M€) et les enseignements artistiques (8,8 M€)

Les reversements de fiscalité aux communes comprennent les Attributions de compensation (90,4 M€), la neutralisation des effets de la taxe professionnelle (18,9 M€) et la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (9,6 M€).

CHIFFRES CLÉS 2022

Des taux de fiscalité stables depuis 2010 et inférieurs à la moyenne régionale.

- **Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 5,39 %**

Ce taux est unique sur 17 des 18 communes. Seul le taux du Chesnay continue son lissage jusqu'en 2023.

- **Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 18,86 %**

2^{ème} taux le plus faible parmi les communautés d'agglomération. Ce taux est unique sur les 18 communes.

INVESTISSEMENT

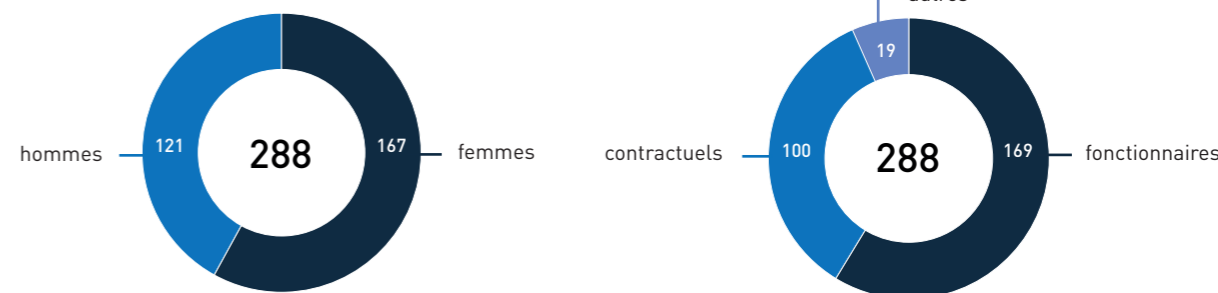
Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 15 M€.

Les principales dépenses d'investissement sont le déploiement de la vidéoprotection et des liaisons de fibre optique entre les mairies (4,2 M€) et le versement de fonds de concours aux communes membres (3,8 M€).

RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2021

Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées aux compétences de l'Agglo, 288 agents œuvrent au quotidien :

- L'âge moyen des agents est de 45 ans et 4 mois
- La masse salariale en 2022 représente :
 - 11 850 152 € sans le hors paie et le GUSO
 - 13 018 390 € avec le hors paie et le GUSO



RÉPARTITION DES AGENTS

CATÉGORIE	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	FILIÈRE CULTURELLE	FILIÈRE TECHNIQUE	AUTRES	TOUTES FILIÈRES CONFONDUES
CATÉGORIE A	38,81 %	41,18 %	17,86 %	0 %	34,38 %
CATÉGORIE B	35,82 %	58,17 %	28,57 %	0 %	44,78 %
CATÉGORIE C	25,37 %	0,65 %	53,57 %	0 %	16,67 %
AUTRES	0 %	0 %	0 %	100 %	4,17 %



©Ville de Versailles **Maquette en Réalité Virtuelle du futur Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc**



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex

